

UBS (Lux) Bond SICAV

Société d'investissement de droit luxembourgeois
(la «société»)

Décembre 2010

Prospectus

L'acquisition d'actions de la société s'effectue sur la base du présent prospectus, des prospectus simplifiés, ainsi que du dernier rapport annuel et du rapport semestriel suivant s'il a déjà été publié.

Seules sont valables les informations contenues dans le prospectus ou dans l'un des documents mentionnés dans le prospectus.

Des informations sur la cotation d'un compartiment de la société à la Bourse de Luxembourg peuvent être obtenues auprès de l'agent administratif ou sur le site Internet de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu).

L'émission et le rachat d'actions de la société sont soumis aux dispositions en vigueur dans le pays concerné. La société d'investissement traite en toute confidentialité l'ensemble des informations relatives aux investisseurs, à moins que leur divulgation ne soit requise par des dispositions légales ou prudentielles.

Les actions de cette société ne peuvent être offertes, vendues ou délivrées sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique.

Les actions de cette société ne peuvent être offertes, vendues ou délivrées à des citoyens des Etats-Unis, à des personnes domiciliées aux Etats-Unis et/ou à d'autres personnes physiques ou morales dont les revenus et/ou les bénéfices, quelle que soit leur origine, sont assujettis à l'impôt sur le revenu américain, ni à des personnes ayant qualité de ressortissant américain en vertu du Règlement S de la loi américaine sur les valeurs mobilières (US Securities Act) de 1933 et/ou de la loi américaine sur les bourses de commerce (US Commodity Exchange Act), dans leur version en vigueur.

Gestion et administration

Siège social

33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, B.P. 91, L-2010 Luxembourg

Conseil d'administration

Président Thomas Rose, Managing Director,
UBS AG, Basel et Zürich

Membres Michael Kehl, Executive Director,
UBS AG, Basel et Zürich
Gilbert Schintgen, Executive Director,
UBS Fund Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg
Aloyse Hemmen, Executive Director,
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Comité de direction

Membres Olivier Humbert, Associate Director,
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg
Christophe Hilbert, Associate Director,
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Gestionnaires de portefeuille

UBS (Lux) Bond SICAV – Convert Global UBS AG, UBS Global Asset Management, Basel et Zürich
UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates
UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2012
UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2013
UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2013 II
UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2014
UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2014 II
UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2015
UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2015 II
UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2016
UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2016 II
UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2012
UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2013
UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2013 II
UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2014
UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2014 II
UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2015

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2015 II
UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2016
UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2016 II
UBS (Lux) Bond SICAV – Short Term EUR Corporates
UBS (Lux) Bond SICAV – Short Term USD Corporates
UBS (Lux) Bond SICAV – Inflation-linked EUR

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates UBS (Lux) Bond SICAV – USD High Yield UBS (Lux) Bond SICAV – Inflation-linked USD UBS (Lux) Bond SICAV – USD Brazil	UBS Global Asset Management (Americas) Inc., Chicago, USA
UBS (Lux) Bond SICAV – Brazil	UBS Global Asset Management (Americas) Inc., Chicago, USA Sous-délégation de la gestion de portefeuille à: BTG Pactual Asset Management S.A. DTVM
UBS (Lux) Bond SICAV – Global Corporates UBS (Lux) Bond SICAV – Inflation-linked Global UBS (Lux) Bond SICAV – Short Duration High Yield	UBS Global Asset Management (UK) Ltd., London, Grande-Bretagne
UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2014 UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2014 II UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2015 UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2015 II UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2016 UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2016 II UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2017 UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2017 II UBS (Lux) Bond SICAV – European Convergence UBS (Lux) Bond SICAV – Russia	UBS Global Asset Management (Deutschland) GmbH
UBS (Lux) Bond SICAV – Asian Local Currency Bond	UBS Global Asset Management (Hong Kong) Ltd.

Le gestionnaire de portefeuille est chargé, sous le contrôle et la responsabilité du conseil d'administration, de gérer le portefeuille-titres et de réaliser toutes les transactions y afférentes, en tenant compte des restrictions de placement prédéfinies. Les entités de gestion de portefeuille d'UBS Global Asset Management peuvent déléguer tout ou partie de leurs mandats à des gestionnaires de portefeuille liés au sein d'UBS Global Asset Management. Le gestionnaire de portefeuille susmentionné, mandaté par la société, demeure cependant responsable en toutes circonstances.

Regroupement d'actifs

Aux fins d'une gestion efficace, le conseil d'administration peut autoriser un regroupement interne et/ou la gestion commune d'actifs de certains compartiments. Dans ce cas, les actifs de différents compartiments sont gérés conjointement. Les actifs soumis à une gestion commune sont désignés en tant que «pool», lequel pool n'est toutefois constitué qu'à des fins de gestion interne. Les pools ne forment pas des entités distinctes et ne sont pas directement accessibles aux porteurs de parts.

Pooling

La société peut investir et gérer tout ou partie du portefeuille de deux compartiments ou plus (dénommés à cette fin «compartiments participants») sous la forme d'un pool. Un tel pool est constitué par le transfert de liquidités ou d'autres actifs (pour autant qu'ils soient compatibles avec la politique de placement du pool concerné) de chacun des compartiments participants. Par la suite, la société peut effectuer d'autres transferts vers chaque pool. Des actifs peuvent également être restitués à un compartiment participant à concurrence de sa participation. La part d'un compartiment participant dans un pool est déterminée par référence à des unités notionnelles de valeur égale. Lors de la constitution d'un pool, le conseil d'administration fixe la valeur initiale des unités notionnelles (dans une monnaie qu'il juge appropriée) et attribue à chaque compartiment des parts dont la valeur globale est égale au montant des liquidités (ou à la valeur des autres actifs) qu'il a apporté(e)s. Par la suite, la valeur des unités notionnelles est déterminée en divisant l'actif net du pool par le nombre d'unités notionnelles existantes.

En cas d'apport de liquidités ou d'actifs supplémentaires ou de retrait de liquidités ou d'actifs d'un pool, le nombre de parts notionnelles attribuées au compartiment participant concerné est, selon le cas, augmenté ou diminué d'un nombre déterminé en divisant le montant des liquidités ou la valeur des actifs apporté(e)s ou retiré(e)s par la valeur courante d'une part. Aux fins de ce calcul, tout apport effectué sous forme de liquidités est minoré d'un montant jugé approprié par le conseil d'administration pour refléter les charges fiscales ainsi que les frais de transaction et d'acquisition susceptibles d'être encourus lors de l'investissement des liquidités considérées. Dans le cas d'un retrait de liquidités, une déduction correspondante peut être effectuée afin de refléter les frais pouvant être encourus dans le cadre de la vente de titres ou d'autres actifs du pool.

Les dividendes, intérêts et autres distributions assimilables à des revenus perçus sur les actifs d'un pool reviennent audit pool, entraînant ainsi une augmentation de son actif net. En cas de dissolution de la société, les actifs d'un pool seront distribués aux compartiments participants au prorata de leur participation respective dans le pool.

Cogestion

Afin de réduire les frais de fonctionnement et d'administration tout en autorisant une diversification plus large des investissements, le conseil d'administration peut décider que tout ou partie des actifs d'un ou de plusieurs compartiments seront gérés conjointement avec ceux d'autres compartiments ou d'autres organismes de

placement collectif. Dans les paragraphes suivants, l'expression «entités cogérées» désigne les compartiments et toutes les entités avec lesquelles il existe le cas échéant un accord de cogestion; l'expression «actifs cogérés» désigne l'ensemble des actifs de ces entités cogérées qui font l'objet d'une gestion commune en vertu de ce même accord.

Aux termes de l'accord de cogestion, le gestionnaire de portefeuille est autorisé à prendre, pour le compte commun de toutes les entités cogérées concernées, des décisions d'investissement et de désinvestissement qui influent sur la composition du portefeuille de la société. Chaque entité cogérée détient une part des actifs cogérés correspondant à la part de son actif net dans la valeur totale des actifs cogérés. Cette participation proportionnelle s'applique à toutes les catégories d'actifs détenus ou acquis dans le cadre de la cogestion. Les décisions d'investissement et/ou de désinvestissement ne modifient en rien ce rapport de participation: les investissements supplémentaires sont attribués aux entités cogérées sur cette même base et les actifs vendus sont prélevés proportionnellement sur les actifs cogérés détenus par chaque entité cogérée.

En cas de nouvelles souscriptions dans l'une des entités cogérées, les produits de souscription sont attribués aux entités cogérées en fonction du rapport de participation modifié résultant de l'augmentation de l'actif net de l'entité cogérée qui a reçu les souscriptions et le montant des placements est modifié par le transfert d'actifs d'une entité cogérée à l'autre afin de refléter le rapport de participation modifié. De la même manière, en cas de rachats dans l'une des entités cogérées, les liquidités nécessaires peuvent être prélevées sur celles des entités cogérées en fonction du rapport de participation modifié résultant de la réduction de l'actif net de l'entité cogérée qui a fait l'objet des rachats et, dans ce cas, le montant de tous les placements est ajusté selon le rapport de participation modifié.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait qu'en l'absence de mesures spécifiques prises par les membres du conseil d'administration ou l'un des agents mandatés par la société, l'accord de cogestion peut avoir pour effet que la composition de l'actif du compartiment considéré soit soumise à l'influence d'événements concernant d'autres entités cogérées, tels que des souscriptions et des rachats. Ainsi, toutes choses restant égales par ailleurs, les souscriptions reçues par une entité avec laquelle le compartiment est cogéré entraînent une augmentation des réserves de liquidités de ce compartiment. A l'inverse, les rachats effectués dans une entité avec laquelle le compartiment est cogéré conduisent à une diminution des réserves de liquidités de ce compartiment. Les souscriptions et les rachats peuvent toutefois être enregistrés sur le compte spécifique ouvert pour chaque entité cogérée en dehors de l'accord de cogestion et par le biais duquel les souscriptions et les rachats doivent être effectués. La possibilité d'imputer des souscriptions et des rachats importants à ces comptes spécifiques, combinée au fait que le conseil d'administration ou les agents qu'il a mandatés peuvent décider à tout moment de mettre fin à la participation du compartiment à l'accord de cogestion, permet d'éviter que le portefeuille du compartiment fasse l'objet de réajustements si ceux-ci sont susceptibles de nuire aux intérêts de la société et de ses porteurs de parts.

Si une modification de la composition du portefeuille du compartiment consécutive à des rachats ou au paiement de taxes et de frais propres à une autre entité cogérée (c.-à-d. non imputables au compartiment) est susceptible de conduire à une violation des restrictions de placement applicables à ce compartiment, les actifs concernés seront exclus de l'accord de cogestion avant l'application de la modification afin qu'ils ne soient pas affectés par les ajustements en résultant.

Les actifs cogérés d'un compartiment sont uniquement gérés de manière conjointe avec des actifs destinés à être investis conformément aux mêmes objectifs de placement que ceux s'appliquant aux actifs cogérés, ce afin de garantir la pleine compatibilité des décisions d'investissement avec la politique de placement du compartiment concerné. Les actifs cogérés ne peuvent être gérés conjointement qu'avec des actifs pour lesquels le même gestionnaire de portefeuille est en droit de prendre les décisions d'investissement ou de désinvestissement et dont la garde est également assurée par la banque dépositaire afin de s'assurer que cette dernière est en mesure de remplir les fonctions et responsabilités lui incombant à l'égard du compartiment en vertu des dispositions légales. La banque dépositaire est tenue de conserver les actifs de la société séparément de ceux des autres entités cogérées et sera par conséquent en mesure d'identifier avec précision les actifs de tout compartiment à tout moment. Dans la mesure où la politique de placement des entités cogérées n'a pas l'obligation d'être strictement identique à celle d'un compartiment en particulier, il est possible que la politique de placement commune mise en œuvre soit plus restrictive que celle du compartiment considéré.

Le conseil d'administration peut décider de mettre fin à l'accord de cogestion à tout moment et sans préavis.

Les porteurs de parts peuvent s'adresser à tout moment au siège social de la société pour connaître le pourcentage d'actifs cogérés et les entités avec lesquelles un accord de cogestion a été conclu au moment de leur demande.

La composition et le pourcentage des actifs cogérés seront indiqués dans les rapports annuels.

Des accords de cogestion avec des entités non luxembourgeoises sont autorisés à condition que

- (1) l'accord de cogestion conclu avec l'entité non luxembourgeoise soit soumis à la législation luxembourgeoise et à la juridiction des tribunaux luxembourgeois ou que
- (2) les droits de chaque entité cogérée soient établis de manière à ce qu'aucun créancier, liquidateur ou curateur de faillite de l'entité non luxembourgeoise n'ait accès aux actifs ou ne soit autorisé à les geler.

Banque dépositaire et agent payeur central

Conformément au contrat de banque dépositaire et d'agent payeur conclu avec UBS (Luxembourg) S.A., une société anonyme sise 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (la «banque dépositaire»), la société a désigné la banque dépositaire pour agir en qualité de banque dépositaire et d'agent payeur central pour son compte.

La banque dépositaire remplit les fonctions et obligations qui lui incombent aux termes de la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif (la «loi») et du contrat de banque dépositaire (le «contrat de banque dépositaire»), dans leur version en vigueur. En vertu de la loi et du contrat de banque dépositaire, la banque dépositaire est responsable (i) du contrôle général de l'ensemble des actifs de la société, (ii) de la garde des actifs qui lui sont confiés par la société et qu'elle détient en son nom et (iii) des tâches de gestion liées aux obligations lui incombant.

Agent administratif

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, (B.P. 91, L-2010 Luxembourg)

En tant qu'agent administratif, UBS Fund Services (Luxembourg) S.A. est responsable des tâches administratives générales liées à la gestion de la société, telles que prescrites par la loi luxembourgeoise. Ces services incluent principalement la domiciliation, le calcul de la valeur nette d'inventaire des actions, la comptabilité de la société ainsi que la publication des informations financières.

Réviseur d'entreprises de la société

PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., B.P. 1443, L-1014 Luxembourg

Agents payeurs

UBS (Luxembourg) S.A., 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (B.P. 2, L-2010 Luxembourg), ainsi que d'autres agents payeurs dans les différents pays de commercialisation.

Organismes de commercialisation, dénommés «agences de placement» dans le prospectus

UBS AG, Basel et Zürich, ainsi que d'autres agences de placement dans les différents pays de commercialisation.

Profil de l'investisseur type

UBS (Lux) Bond SICAV – Asian Local Currency Bond

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié composé d'obligations principalement émises en Asie et qui sont prêts à accepter un risque de taux d'intérêt, de change et de crédit conformément aux différents cycles de l'économie et du marché financier. Les investisseurs doivent disposer d'une propension moyenne au risque et d'un horizon de placement de trois à cinq ans.

UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2014

UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2014 II

UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2015

UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2015 II

UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2016

UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2016 II

UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2017

UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2017 II

Les compartiments s'adressent aux investisseurs qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié composé principalement d'obligations des pays émergents et qui disposent d'un horizon de placement de 3 à 5 ans.

UBS (Lux) Bond SICAV – Brazil

Le compartiment s'adresse aux investisseurs enclins au risque qui souhaitent investir dans un portefeuille diversifié composé d'obligations d'émetteurs brésiliens et qui sont prêts à accepter le risque d'une exposition au real brésilien lié à la stratégie monétaire du compartiment.

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Brazil

Le compartiment s'adresse aux investisseurs enclins au risque qui souhaitent investir dans un portefeuille diversifié composé d'obligations d'émetteurs brésiliens libellées en USD et qui sont prêts à accepter un risque supérieur à celui inhérent aux obligations de premier ordre.

UBS (Lux) Bond SICAV – Convert Global

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent investir dans un portefeuille d'obligations convertibles diversifié à l'échelle mondiale.

UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates

Les compartiments s'adressent aux investisseurs qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié composé d'obligations d'entreprises européennes ou américaines.

UBS (Lux) Bond SICAV – Global Corporates

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui peuvent encourir un risque moyen et souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié composé d'obligations d'entreprises du monde entier.

UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2012

UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2013

UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2013 II

UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2014

UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2014 II

UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2015

UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2015 II

UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2016

UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2016 II

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2012

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2013

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2013 II

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2014

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2014 II

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2015

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2015 II

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2016

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2016 II

Les compartiments s'adressent aux investisseurs à même d'encourir un risque moyen qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié composé d'obligations d'entreprises européennes ou américaines et qui disposent d'un horizon de placement de 3 à 5 ans.

UBS (Lux) Bond SICAV – European Convergence

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent investir dans un portefeuille d'obligations largement diversifié et tirer profit du processus de convergence européen.

UBS (Lux) Bond SICAV – Short Term EUR Corporates UBS (Lux) Bond SICAV – Short Term USD Corporates

Les compartiments s'adressent aux investisseurs qui souhaitent investir leurs liquidités dans un portefeuille dont la durée n'excède pas 3 ans et est adaptée continuellement en fonction de l'évolution du marché.

UBS (Lux) Bond SICAV – Short Duration High Yield

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié composé d'obligations de second rang à haut rendement et à durée courte.

Les investisseurs dans ce compartiment doivent être prêts à accepter des risques plus élevés que ceux inhérents aux placements en obligations d'émetteurs de premier ordre.

UBS (Lux) Bond SICAV – USD High Yield

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent investir dans un portefeuille en USD largement diversifié composé d'obligations d'entreprises de second rang à haut rendement.

UBS (Lux) Bond SICAV – Inflation-linked EUR UBS (Lux) Bond SICAV – Inflation-linked USD

Le compartiment s'adresse aux investisseurs conscients des risques qui souhaitent investir dans un portefeuille en EUR ou en USD largement diversifié composé d'obligations liées à un indice d'inflation, émises par des organismes internationaux ou supranationaux ou des émetteurs publics, semi-publics ou privés.

UBS (Lux) Bond SICAV – Inflation-linked Global

Le compartiment s'adresse aux investisseurs conscients des risques qui souhaitent investir dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé d'obligations liées à un indice d'inflation, émises par des organismes internationaux ou supranationaux ou des émetteurs publics, semi-publics ou privés.

UBS (Lux) Bond SICAV – Russia

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui, d'une part, souhaitent investir dans un portefeuille d'obligations d'émetteurs russes et de la CEI libellées dans des monnaies librement convertibles et qui, d'autre part, sont prêts à accepter le risque d'une exposition au rouble lié à la stratégie monétaire du compartiment.

Performance historique

La performance historique de chaque compartiment est indiquée dans le prospectus simplifié correspondant.

Profil de risque

Les investissements des compartiments peuvent être soumis à d'importantes fluctuations et il n'est nullement garanti que la valeur d'une action souscrite n'évoluera pas en deçà de son cours d'achat.

Les facteurs entraînant ces fluctuations et susceptibles d'en influencer l'ampleur sont (liste non exhaustive):

- changements propres aux entreprises
- fluctuations des taux d'intérêt
- fluctuations des cours de change
- fluctuations des prix des matières premières et des ressources énergétiques
- modification de facteurs conjoncturels tels que l'emploi, les dépenses et la dette publiques, l'inflation
- modification du cadre juridique
- altération de la confiance des investisseurs envers des catégories d'investissement (comme les actions), des marchés, des pays, des branches et des secteurs.

En diversifiant les placements, le gestionnaire de portefeuille aspire à réduire partiellement les conséquences négatives de ces risques sur la valeur du compartiment.

Ratio de dépenses totales (Total Expense Ratio ou «TER»)

Le «TER» est le rapport entre le montant brut des coûts de la société et son actif net moyen. Le «TER» de chaque compartiment est indiqué dans le prospectus simplifié correspondant (ainsi que dans les rapports annuel et semestriel en ce qui concerne la Suisse).

Taux de rotation du portefeuille (Portfolio Turnover ou «PTO»)

Le «PTO» est calculé sur la base de l'exercice à l'aide de la formule suivante:

$$\begin{aligned} \text{Achats de titres} &= X & \text{Souscriptions d'actions du compartiment} &= S \\ \text{Ventes de titres} &= Y & \text{Rachats d'actions du compartiment} &= T \\ \text{Total 1} &= \text{Total des transactions} & \text{Total 2} &= \text{Total des transactions sur les} \\ \text{sur titres} &= X + Y & \text{actions du compartiment} &= S + T \end{aligned}$$

$$\text{Moyenne mensuelle de l'actif total} = M$$

$$\text{Rotation} = \left[\frac{\text{Total 1} - \text{Total 2}}{M} \right] * 100$$

Le «PTO» de chaque compartiment est indiqué dans le prospectus simplifié correspondant.

La société

La société propose à l'investisseur différents compartiments (umbrella construction), qui investissent chacun selon la politique de placement décrite dans le présent prospectus. Les caractéristiques des divers compartiments sont définies dans le présent prospectus, qui est mis à jour chaque fois qu'un nouveau compartiment est lancé. Des explications sur la politique de placement des compartiments proposés figurent à la fin de ce paragraphe.

Nom de la société d'investissement (la «société»):	UBS (Lux) Bond SICAV		
Forme juridique:	Fonds de placement ouvert constitué sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) autogérée conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif (ci-après la «loi de 2002»).		
Date de constitution:	7 octobre 1996		
Numéro au registre de commerce de Luxembourg:	R.C.S. B 56 385		
Exercice:	du 1 ^{er} juin au 31 mai		
Assemblée générale ordinaire:	Chaque année le 20 septembre à 11h30 au siège de la société. Si le 20 septembre n'est pas un jour ouvrable (= jour où les banques sont ouvertes au Luxembourg), l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.		
Statuts:	Première publication	8 novembre 1996	(Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations; «Mémorial»)
	Modifications	17 novembre 1997	Mention de dépôt au Mémorial du 30 décembre 2005

La version consolidée des statuts est déposée aux fins de consultation au Registre de Commerce et des Sociétés du tribunal d'arrondissement de Luxembourg. Toute modification est publiée au Mémorial, dans un quotidien luxembourgeois et, s'il y a lieu, dans les organes de publication des différents pays de commercialisation. Pour être juridiquement opposables, les modifications apportées aux statuts doivent être préalablement approuvées par l'assemblée générale des actionnaires.

La somme des actifs nets des différents compartiments constitue l'actif net total de la société, lequel correspond à tout moment au capital-actions de la société et est représenté par des actions (les «actions») entièrement libérées sans valeur nominale.

Nonobstant les différences de valeur pouvant exister entre les actions des différents compartiments, l'actionnaire a droit, lors des assemblées générales, à une voix par action détenue. Les actions d'un compartiment déterminé donnent droit à une voix par action aux assemblées qui concernent ce même compartiment.

La société constitue une entité juridique indivise. Dans les relations internes entre les actionnaires, chaque compartiment est considéré comme une entité distincte. L'actif d'un compartiment ne répond que des engagements contractés par le compartiment en question.

Le conseil d'administration de la société peut à tout moment liquider des compartiments existants et/ou lancer de nouveaux compartiments et créer au sein d'un même compartiment plusieurs catégories d'actions ayant des caractéristiques spécifiques. Le présent prospectus est mis à jour chaque fois qu'un nouveau compartiment est lancé ou qu'une catégorie d'actions supplémentaire est créée.

La société est constituée pour une durée indéterminée et son capital social est illimité. Actuellement, les compartiments et catégories d'actions suivants sont proposés (des explications figurent dans les notes de bas de page sous les tableaux ci-après):

Aperçu des catégories d'actions:

UBS (Lux) Bond SICAV – Asian Local Currency Bond

Monnaie de compte du compartiment: USD

Catégorie d'actions	Devis	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(USD) P-midst	USD	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.400% ²⁾ (1.120%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
(USD) P-dist	USD	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.400% ²⁾ (1.120%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) P-acc	USD	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.400% ²⁾ (1.120%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) N-dist	USD	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) N-acc	USD	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) H-dist	USD	500'000	Pas encore disponible	–	0.1	1.100% ²⁾ (0.880%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) H-acc	USD	500'000	Pas encore disponible	–	0.1	1.100% ²⁾ (0.880%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) K-1-dist	USD	5.0 Millions	Pas encore disponible	–	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) K-1-acc	USD	5.0 Millions	Pas encore disponible	–	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) K-2-dist	USD	100'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD) K-2-acc	USD	100'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD) F-dist	USD	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD) F-acc	USD	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD) Q-dist	USD	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) Q-acc	USD	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) I-68-dist	USD	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.680% ²⁾ (0.540%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(USD) I-68-acc	USD	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.680% ²⁾ (0.540%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-critption minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(HKD hedged) P-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(HKD hedged) P-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(HKD hedged) N-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(HKD hedged) N-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(HKD hedged) H-dist	HKD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(HKD hedged) H-acc	HKD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(HKD hedged) K-1-dist	HKD	40.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(HKD hedged) K-1-acc	HKD	40.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(HKD hedged) K-2-dist	HKD	1.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ³⁾ (0.440%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(HKD hedged) K-2-acc	HKD	1.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ³⁾ (0.440%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(HKD hedged) F-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.800% ³⁾ (0.640%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(HKD hedged) F-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.800% ³⁾ (0.640%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(HKD hedged) Q-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(HKD hedged) Q-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(HKD hedged) L-55-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(HKD hedged) L-55-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(HKD hedged) L-53-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	80 Millions**	0.001	0.530% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(HKD hedged) L-53-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	80 Millions**	0.001	0.530% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(HKD hedged) L-50-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	240 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(HKD hedged) L-50-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	240 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(HKD hedged) L-11.5-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.115% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution ⁸⁾
(HKD hedged) L-11.5-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.115% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(HKD hedged) L-X-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(HKD hedged) L-X-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(HKD hedged) U-X-dist	HKD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(HKD hedged) U-X-acc	HKD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(SGD hedged) P-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) P-mdist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
(SGD hedged) P-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) N-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) N-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) H-dist	SGD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) H-acc	SGD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-critption minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(SGD hedged) K-1-dist	SGD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) K-1-acc	SGD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) K-2-dist	SGD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ³⁾ (0.440%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(SGD hedged) K-2-acc	SGD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ³⁾ (0.440%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(SGD hedged) F-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.800% ³⁾ (0.640%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(SGD hedged) F-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.800% ³⁾ (0.640%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(SGD hedged) Q-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) Q-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) L-55-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) L-55-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-53-dist	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.530% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) L-53-acc	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.530% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-50-dist	SGD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) L-50-acc	SGD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-11.5-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.115% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(SGD hedged) L-11.5-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.115% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-X-dist	SGD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(SGD hedged) L-X-acc	SGD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(AUD hedged) P-mdist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
(AUD hedged) P-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(AUD hedged) P-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(AUD hedged) N-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(AUD hedged) N-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(AUD hedged) H-dist	AUD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(AUD hedged) H-acc	AUD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(AUD hedged) K-1-dist	AUD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(AUD hedged) K-1-acc	AUD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(AUD hedged) K-2-dist	AUD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ³⁾ (0.440%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(AUD hedged) K-2-acc	AUD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ³⁾ (0.440%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(AUD hedged) F-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.800% ³⁾ (0.640%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(AUD hedged) F-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.800% ³⁾ (0.640%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(AUD hedged) Q-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(AUD hedged) Q-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(AUD hedged) I-55-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(AUD hedged) I-55-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(AUD hedged) I-53-dist	AUD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.530% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(AUD hedged) I-53-acc	AUD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.530% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(AUD hedged) I-50-dist	AUD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(AUD hedged) I-50-acc	AUD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(AUD hedged) I-11.5-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.115% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(AUD hedged) I-11.5-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.115% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(AUD hedged) I-X-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(AUD hedged) I-X-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(AUD hedged) U-X-dist	AUD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(AUD hedged) U-X-acc	AUD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

UBS (Lux) Bond SICAV – Convert Global

Monnaie de compte du compartiment: EUR

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(EUR hedged) P-dist	EUR	100	28.08.2007	-	0.001	1.800% ²⁾ (1.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) P-acc	EUR	100	18.11.2004	-	0.001	1.800% ²⁾ (1.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) N-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	2.000% ²⁾ (1.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) N-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	2.000% ²⁾ (1.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) H-dist	EUR	300'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) H-acc	EUR	300'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) K-1-dist	EUR	3 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.020% ²⁾ (0.820%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) K-1-acc	EUR	3 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.020% ²⁾ (0.820%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) K-2-dist	EUR	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) K-2-acc	EUR	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) F-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ³⁾ (0.800%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) F-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ³⁾ (0.800%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) Q-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) Q-acc	EUR	100	26.06.2008	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(EUR hedged) I-60-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(EUR hedged) I-60-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(EUR hedged) I-56-dist	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.560% ²⁾ (0.450%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(EUR hedged) I-56-acc	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.560% ²⁾ (0.450%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(EUR hedged) I-48-dist	EUR	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(EUR hedged) I-48-acc	EUR	100	22.02.2010	20 Millions***	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(EUR hedged) I-6.5-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) I-6.5-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) I-X-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) I-X-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) U-X-dist	EUR	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) U-X-acc	EUR	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) P-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.800% ²⁾ (1.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) P-acc	CHF	100	08.04.2010	-	0.001	1.800% ²⁾ (1.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) N-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	2.000% ²⁾ (1.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) N-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	2.000% ²⁾ (1.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) H-dist	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) H-acc	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-1-dist	CHF	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.020% ²⁾ (0.820%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) K-1-acc	CHF	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.020% ²⁾ (0.820%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-2-dist	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) K-2-acc	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) F-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ³⁾ (0.800%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) F-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ³⁾ (0.800%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) Q-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) Q-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) I-60-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-60-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-56-dist	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.560% ²⁾ (0.450%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-56-acc	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.560% ²⁾ (0.450%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-48-dist	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-48-acc	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-6.5-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-critption minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(CHF hedged) L-6.5-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) L-X-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) L-X-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) U-X-dist	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) U-X-acc	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(GBP hedged) P-dist	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.800% ²⁾ (1.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(GBP hedged) P-acc	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.800% ²⁾ (1.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(GBP hedged) N-dist	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	2.000% ²⁾ (1.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(GBP hedged) N-acc	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	2.000% ²⁾ (1.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(GBP hedged) H-dist	GBP	250'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(GBP hedged) H-acc	GBP	250'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(GBP hedged) K-1-dist	GBP	2,5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.020% ²⁾ (0.820%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(GBP hedged) K-1-acc	GBP	2,5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.020% ²⁾ (0.820%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(GBP hedged) K-2-dist	GBP	50'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(GBP hedged) K-2-acc	GBP	50'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(GBP hedged) F-dist	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ³⁾ (0.800%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(GBP hedged) F-acc	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ³⁾ (0.800%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(GBP hedged) Q-dist	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(GBP hedged) Q-acc	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(GBP hedged) L-60-dist	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(GBP hedged) L-60-acc	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(GBP hedged) L-56-dist	GBP	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.560% ²⁾ (0.450%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(GBP hedged) L-56-acc	GBP	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.560% ²⁾ (0.450%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(GBP hedged) L-48-dist	GBP	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(GBP hedged) L-48-acc	GBP	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(GBP hedged) L-6.5-dist	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(GBP hedged) L-6.5-acc	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(GBP hedged) L-X-dist	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(GBP hedged) L-X-acc	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(GBP hedged) U-X-dist	GBP	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(GBP hedged) U-X-acc	GBP	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD hedged) P-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.800% ²⁾ (1.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD hedged) P-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.800% ²⁾ (1.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-critption minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(USD hedged) N-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	2.000% ²⁾ (1.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD hedged) N-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	2.000% ²⁾ (1.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD hedged) H-dist	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD hedged) H-acc	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD hedged) K-1-dist	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.020% ²⁾ (0.820%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD hedged) K-1-acc	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.020% ²⁾ (0.820%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD hedged) K-2-dist	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD hedged) K-2-acc	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD hedged) F-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ³⁾ (0.800%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD hedged) F-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ³⁾ (0.800%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD hedged) Q-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD hedged) Q-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD hedged) L-60-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(USD hedged) L-60-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(USD hedged) L-56-dist	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.560% ²⁾ (0.450%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(USD hedged) L-56-acc	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.560% ²⁾ (0.450%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(USD hedged) L-48-dist	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(USD hedged) L-48-acc	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(USD hedged) L-6.5-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD hedged) L-6.5-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD hedged) L-X-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD hedged) L-X-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD hedged) U-X-dist	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD hedged) U-X-acc	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(JPY hedged) P-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	1.800% ²⁾ (1.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(JPY hedged) P-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	1.800% ²⁾ (1.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(JPY hedged) N-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	2.000% ²⁾ (1.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(JPY hedged) N-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	2.000% ²⁾ (1.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(JPY hedged) H-dist	JPY	50 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(JPY hedged) H-acc	JPY	50 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.300% ²⁾ (1.040%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(JPY hedged) K-1-dist	JPY	500 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.020% ²⁾ (0.820%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(JPY hedged) K-1-acc	JPY	500 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.020% ²⁾ (0.820%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(JPY hedged) K-2-dist	JPY	10 Millions	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(JPY hedged) K-2-acc	JPY	10 Millions	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(JPY hedged) F-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ³⁾ (0.800%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(JPY hedged) F-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ³⁾ (0.800%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(JPY hedged) Q-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(JPY hedged) Q-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(JPY hedged) I-60-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(JPY hedged) I-60-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(JPY hedged) I-56-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	1 Milliard**	0.001	0.560% ²⁾ (0.450%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(JPY hedged) I-56-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	1 Milliard**	0.001	0.560% ²⁾ (0.450%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(JPY hedged) I-48-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	3 Milliards***	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(JPY hedged) I-48-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	3 Milliards***	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(JPY hedged) I-6.5-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(JPY hedged) I-6.5-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(JPY hedged) I-X-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(JPY hedged) I-X-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(JPY hedged) U-X-dist	JPY	1 Million	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(JPY hedged) U-X-acc	JPY	1 Million	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates

Monnaie de compte du compartiment: EUR

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
P-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Distribution
P-acc	EUR	100	11.04.2003	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
N-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Distribution
N-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
H-dist	EUR	300'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
H-acc	EUR	300'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-1-dist	EUR	3 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
K-1-acc	EUR	3 Millions	29.01.2010	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-2-dist	EUR	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
K-2-acc	EUR	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
F-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
F-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
Q-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
Q-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
I-50-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-50-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-45-dist	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.450% ²⁾ (0.360%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
I-45-acc	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.450% ²⁾ (0.360%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-36-dist	EUR	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.360% ²⁾ (0.290%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-36-acc	EUR	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.360% ²⁾ (0.290%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-6.5-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
I-6.5-acc	EUR	100	27.10.2009	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
I-X-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
I-X-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
U-X-dist	EUR	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
U-X-acc	EUR	10'000	03.02.2009	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) P-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) P-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) N-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) N-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) H-dist	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) H-acc	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-1-dist	CHF	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) K-1-acc	CHF	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-2-dist	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) K-2-acc	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) F-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) F-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) Q-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) Q-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) I-50-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-50-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-45-dist	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.450% ²⁾ (0.360%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-45-acc	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.450% ²⁾ (0.360%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-36-dist	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.360% ²⁾ (0.290%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-36-acc	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.360% ²⁾ (0.290%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-6.5-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) I-6.5-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-X-dist	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) I-X-acc	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) U-X-dist	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) U-X-acc	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates

Monnaie de compte du compartiment: USD

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-critption mini-male	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abon-nement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
P-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Distribution
P-acc	USD	100	22.08.2003	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
N-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Distribution
N-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
H-dist	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
H-acc	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-1-dist	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
K-1-acc	USD	5 Millions	25.05.2009	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-2-dist	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
K-2-acc	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
F-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
F-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
Q-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
Q-acc	USD	100	31.07.2009	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
I-50-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-50-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-45-dist	USD	100	Pas encore disponible	10 Mil-lions**	0.001	0.450% ²⁾ (0.360%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-45-acc	USD	100	Pas encore disponible	10 Mil-lions**	0.001	0.450% ²⁾ (0.360%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-36-dist	USD	100	Pas encore disponible	30 Mil-lions***	0.001	0.360% ²⁾ (0.290%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-36-acc	USD	100	Pas encore disponible	30 Mil-lions***	0.001	0.360% ²⁾ (0.290%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-6.5-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
I-6.5-acc	USD	100	27.10.2009	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
I-X-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
I-X-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
U-X-dist	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
U-X-acc	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) P-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) P-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) N-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) N-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) H-dist	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) H-acc	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-1-dist	CHF	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) K-1-acc	CHF	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-2-dist	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) K-2-acc	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) F-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) F-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) Q-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) Q-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) I-50-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) I-50-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) I-45-dist	CHF	100	Pas encore disponible	10 Mil-lions**	0.001	0.450% ²⁾ (0.360%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-45-acc	CHF	100	Pas encore disponible	10 Mil-lions**	0.001	0.450% ²⁾ (0.360%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-36-dist	CHF	100	Pas encore disponible	30 Mil-lions***	0.001	0.360% ²⁾ (0.290%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-36-acc	CHF	100	Pas encore disponible	30 Mil-lions***	0.001	0.360% ²⁾ (0.290%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-6.5-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) I-6.5-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-X-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) I-X-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) U-X-dist	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) U-X-acc	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-critption mini-male	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abon-nement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(CHF hedged) I-50-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-45-dist	CHF	100	Pas encore disponible	10 Mil-lions**	0.001	0.450% ²⁾ (0.360%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-45-acc	CHF	100	Pas encore disponible	10 Mil-lions**	0.001	0.450% ²⁾ (0.360%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-36-dist	CHF	100	Pas encore disponible	30 Mil-lions***	0.001	0.360% ²⁾ (0.290%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-36-acc	CHF	100	Pas encore disponible	30 Mil-lions***	0.001	0.360% ²⁾ (0.290%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-6.5-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) I-6.5-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-X-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) I-X-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) U-X-dist	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) U-X-acc	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation

UBS (Lux) Bond SICAV – Global Corporates

Monnaie de compte du compartiment: USD

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-critption mini-male	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abon-nement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(USD) P-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) P-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) N-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) N-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) H-dist	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) H-acc	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) K-1-dist	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) K-1-acc	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) K-2-dist	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
(USD) K-2-acc	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
(USD) F-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
(USD) F-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
(USD) Q-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) Q-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) I-55-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(USD) I-55-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(USD) I-51-dist	USD	100	Pas encore disponible	10 Mil-lions**	0.001	0.510% ²⁾ (0.410%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(USD) I-51-acc	USD	100	Pas encore disponible	10 Mil-lions**	0.001	0.510% ²⁾ (0.410%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(USD) I-44-dist	USD	100	Pas encore disponible	30 Mil-lions***	0.001	0.440% ²⁾ (0.350%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(USD) I-44-acc	USD	100	Pas encore disponible	30 Mil-lions***	0.001	0.440% ²⁾ (0.350%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(USD) I-6.5-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
(USD) I-6.5-acc	USD	100	02.10.2009	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
(USD) I-X-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
(USD) I-X-acc	USD	100	06.10.2009	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation
(USD) U-X-dist	USD	10'000	03.08.2009	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Distribution
(USD) U-X-acc	USD	10'000	16.06.2009	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nomi-natives ⁵⁾	Capitalisation

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-critption minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(GBP hedged) I-55-dist	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(GBP hedged) I-55-acc	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(GBP hedged) I-51-dist	GBP	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.510% ²⁾ (0.410%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(GBP hedged) I-51-acc	GBP	100	Pas encore disponible	5 Millions***	0.001	0.510% ²⁾ (0.410%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(GBP hedged) I-44-dist	GBP	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.440% ²⁾ (0.350%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(GBP hedged) I-44-acc	GBP	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.440% ²⁾ (0.350%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(GBP hedged) I-6.5-dist	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(GBP hedged) I-6.5-acc	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(GBP hedged) I-X-dist	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(GBP hedged) I-X-acc	GBP	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(GBP hedged) U-X-dist	GBP	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(GBP hedged) U-X-acc	GBP	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CAD hedged) P-dist	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CAD hedged) P-acc	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CAD hedged) N-dist	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CAD hedged) N-acc	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CAD hedged) H-dist	CAD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CAD hedged) H-acc	CAD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CAD hedged) K-1-dist	CAD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CAD hedged) K-1-acc	CAD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CAD hedged) K-2-dist	CAD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CAD hedged) K-2-acc	CAD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CAD hedged) F-dist	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CAD hedged) F-acc	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CAD hedged) Q-dist	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CAD hedged) Q-acc	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CAD hedged) I-55-dist	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CAD hedged) I-55-acc	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CAD hedged) I-51-dist	CAD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.510% ²⁾ (0.410%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CAD hedged) I-51-acc	CAD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.510% ²⁾ (0.410%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CAD hedged) I-44-dist	CAD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.440% ²⁾ (0.350%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CAD hedged) I-44-acc	CAD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.440% ²⁾ (0.350%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CAD hedged) I-6.5-dist	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CAD hedged) I-6.5-acc	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CAD hedged) I-X-dist	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CAD hedged) I-X-acc	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CAD hedged) U-X-dist	CAD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CAD hedged) U-X-acc	CAD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-critption minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(CAD hedged) I-6.5-acc	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CAD hedged) I-X-dist	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CAD hedged) I-X-acc	CAD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CAD hedged) U-X-dist	CAD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CAD hedged) U-X-acc	CAD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(SGD hedged) P-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) P-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.140% ²⁾ (0.910%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) N-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) N-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.200% ²⁾ (0.960%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) H-dist	SGD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) H-acc	SGD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) K-1-dist	SGD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) K-1-acc	SGD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) K-2-dist	SGD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(SGD hedged) K-2-acc	SGD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ³⁾ (0.400%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(SGD hedged) F-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(SGD hedged) F-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(SGD hedged) Q-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) Q-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) I-55-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) I-55-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) I-51-dist	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.510% ²⁾ (0.410%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) I-51-acc	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.510% ²⁾ (0.410%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) I-44-dist	SGD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.440% ²⁾ (0.350%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) I-44-acc	SGD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.440% ²⁾ (0.350%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) I-6.5-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(SGD hedged) I-6.5-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(SGD hedged) I-X-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(SGD hedged) I-X-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(SGD hedged) U-X-dist	SGD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(SGD hedged) U-X-acc	SGD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation

UBS (Lux) Bond SICAV – European Convergence

Monnaie de compte du compartiment: EUR

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription mini-male	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
P-dist	EUR	100	22.04.2005	–	0.001	1.320% ²⁾ (1.060%)	0.05%	Au porteur	Distribution
P-acc	EUR	100	22.04.2005	–	0.001	1.320% ²⁾ (1.060%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
N-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.400% ²⁾ (1.120%)	0.05%	Au porteur	Distribution
N-acc	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.400% ²⁾ (1.120%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
H-dist	EUR	300'000	Pas encore disponible	–	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
H-acc	EUR	300'000	Pas encore disponible	–	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-1-dist	EUR	3 Millions	Pas encore disponible	–	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Distribution
K-1-acc	EUR	3 Millions	Pas encore disponible	–	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-2-dist	EUR	100'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
K-2-acc	EUR	100'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
F-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.700% ³⁾ (0.560%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
F-acc	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.700% ³⁾ (0.560%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
Q-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
Q-acc	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
I-52-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-52-acc	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-48-dist	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-48-acc	EUR	100	01.10.2009	5 Millions**	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-38-dist	EUR	100	30.11.2009	20 Millions***	0.001	0.380% ²⁾ (0.300%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-38-acc	EUR	100	30.11.2009	20 Millions***	0.001	0.380% ²⁾ (0.300%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-6.5-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
I-6.5-acc	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
I-X-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
I-X-acc	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
U-X-dist	EUR	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
U-X-acc	EUR	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation

UBS (Lux) Bond SICAV – Short Term EUR Corporates

Monnaie de compte du compartiment: EUR

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription mini-male	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
P-mdist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
P-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
P-acc	EUR	100	26.07.2002	–	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
N-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
N-acc	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
H-dist	EUR	300'000	Pas encore disponible	–	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
H-acc	EUR	300'000	Pas encore disponible	–	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-1-dist	EUR	3 Millions	Pas encore disponible	–	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
K-1-acc	EUR	3 Millions	Pas encore disponible	–	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-2-dist	EUR	100'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
K-2-acc	EUR	100'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
F-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
F-acc	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
Q-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
Q-acc	EUR	100	29.05.2008	–	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription mini-male	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
I-48-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-48-acc	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-42-dist	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-42-acc	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-34-dist	EUR	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-34-acc	EUR	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-6.5-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
I-6.5-acc	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
I-X-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
I-X-acc	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
U-X-dist	EUR	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
U-X-acc	EUR	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) P-dist	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) P-acc	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) N-dist	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) N-acc	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) H-dist	CHF	500'000	Pas encore disponible	–	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) H-acc	CHF	500'000	Pas encore disponible	–	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-1-dist	CHF	5 Millions	Pas encore disponible	–	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) K-1-acc	CHF	5 Millions	Pas encore disponible	–	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-2-dist	CHF	100'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) K-2-acc	CHF	100'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) F-dist	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) F-acc	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) Q-dist	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) Q-acc	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) I-48-dist	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) I-48-acc	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-42-dist	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-42-acc	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-34-dist	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-34-acc	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-6.5-dist	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) I-6.5-acc	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-X-dist	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) I-X-acc	CHF	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) U-X-dist	CHF	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription mini-male	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(CHF hedged) U-X-acc	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) P-mdist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
(SGD hedged) P-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) P-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) N-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) N-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) H-dist	SGD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) H-acc	SGD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) K-1-dist	SGD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) K-1-acc	SGD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) K-2-dist	SGD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) K-2-acc	SGD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) F-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) F-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) Q-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) Q-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) L-48-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) L-48-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-42-dist	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) L-42-acc	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-34-dist	SGD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) L-34-acc	SGD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-6.5-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) L-6.5-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-X-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) L-X-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) U-X-dist	SGD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) U-X-acc	SGD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

UBS (Lux) Bond SICAV – Short Term USD Corporates

Monnaie de compte du compartiment: USD

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription mini-male	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
P-mdist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription mini-male	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
P-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
P-acc	USD	100	26.07.2002	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
N-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
N-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
H-dist	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
H-acc	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-1-dist	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
K-1-acc	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-2-dist	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
K-2-acc	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
F-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
F-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
Q-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
Q-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
I-48-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-48-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-42-dist	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-42-acc	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-34-dist	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-34-acc	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-6.5-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
I-6.5-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
I-X-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
I-X-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
U-X-dist	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
U-X-acc	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) P-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) P-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) N-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) N-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) H-dist	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) H-acc	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-1-dist	CHF	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) K-1-acc	CHF	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-2-dist	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) K-2-acc	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) F-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) F-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) Q-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) Q-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) L-48-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) L-48-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(CHF hedged) L-42-dist	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) L-42-acc	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) L-34-dist	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) L-34-acc	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) L-6.5-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) L-6.5-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) L-X-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) L-X-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) U-X-dist	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) U-X-acc	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) P-mdist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
(SGD hedged) P-mdist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) P-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) P-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) N-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) N-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) H-dist	SGD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) H-acc	SGD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) K-1-dist	SGD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) K-1-acc	SGD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) K-2-dist	SGD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) K-2-acc	SGD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) F-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) F-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) Q-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) Q-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) L-48-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) L-48-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-42-dist	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) L-42-acc	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-34-dist	SGD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) L-34-acc	SGD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-6.5-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) L-6.5-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(SGD hedged) I-X-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) I-X-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) U-X-dist	SGD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) U-X-acc	SGD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

UBS (Lux) Bond SICAV – Short Duration High Yield

Monnaie de compte du compartiment: USD

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(USD) P-mdist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
(USD) P-mdist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) P-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) N-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) N-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) H-dist	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) H-acc	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) K-1-dist	USD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) K-1-acc	USD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) K-2-dist	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD) K-2-acc	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD) F-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD) F-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD) Q-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) Q-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) I-60-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(USD) I-60-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(USD) I-55-dist	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(USD) I-55-acc	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(USD) I-50-dist	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(USD) I-50-acc	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(USD) I-6.5-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD) I-6.5-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD) I-X-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD) I-X-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD) U-X-dist	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD) U-X-acc	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(AUD hedged) P-mdist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
(AUD hedged) P-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(AUD hedged) P-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(AUD hedged) N-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(AUD hedged) N-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(AUD hedged) H-dist	AUD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(AUD hedged) H-acc	AUD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(AUD hedged) K-1-dist	AUD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(AUD hedged) K-1-acc	AUD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(AUD hedged) K-2-dist	AUD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(AUD hedged) K-2-acc	AUD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(AUD hedged) F-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(AUD hedged) F-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(AUD hedged) Q-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(AUD hedged) Q-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(AUD hedged) I-60-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(AUD hedged) I-60-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(AUD hedged) I-55-dist	AUD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(AUD hedged) I-55-acc	AUD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(AUD hedged) I-50-dist	AUD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(AUD hedged) I-50-acc	AUD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(AUD hedged) I-6.5-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(AUD hedged) I-6.5-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(AUD hedged) I-X-dist	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(AUD hedged) I-X-acc	AUD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(AUD hedged) U-X-dist	AUD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(AUD hedged) U-X-acc	AUD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) P-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) P-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) N-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) N-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) H-dist	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) H-acc	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-1-dist	CHF	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) K-1-acc	CHF	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-2-dist	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) K-2-acc	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) F-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(CHF hedged) F-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(CHF hedged) Q-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) Q-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) I-60-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-60-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-55-dist	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-55-acc	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-50-dist	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-50-acc	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-6.5-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) I-6.5-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) I-X-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) I-X-acc	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) U-X-dist	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(CHF hedged) U-X-acc	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(EUR hedged) P-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) P-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) N-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) N-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) H-dist	EUR	300'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) H-acc	EUR	300'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) K-1-dist	EUR	3.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) K-1-acc	EUR	3.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) K-2-dist	EUR	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(EUR hedged) K-2-acc	EUR	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(EUR hedged) F-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Distribution
(EUR hedged) F-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁵⁾	Capitalisation
(EUR hedged) Q-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) Q-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) I-60-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(EUR hedged) I-60-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(EUR hedged) I-55-dist	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(EUR hedged) I-55-acc	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(EUR hedged) I-50-dist	EUR	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(EUR hedged) L-50-acc	EUR	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(EUR hedged) L-6.5-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) L-6.5-acc	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) L-X-dist	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) L-X-acc	EUR	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) U-X-dist	EUR	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) U-X-acc	EUR	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(GBP hedged) P-dist	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(GBP hedged) P-Ukdist	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(GBP hedged) P-acc	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(GBP hedged) N-dist	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(GBP hedged) N-acc	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(GBP hedged) H-dist	GBP	250'000	Pas encore disponible	–	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(GBP hedged) H-acc	GBP	250'000	Pas encore disponible	–	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(GBP hedged) K-1-dist	GBP	2.5 Millions	Pas encore disponible	–	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(GBP hedged) K-1-acc	GBP	2.5 Millions	Pas encore disponible	–	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(GBP hedged) K-2-dist	GBP	50'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(GBP hedged) K-2-acc	GBP	50'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(GBP hedged) F-dist	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(GBP hedged) F-acc	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(GBP hedged) Q-dist	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(GBP hedged) Q-acc	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(GBP hedged) L-60-dist	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(GBP hedged) L-60-acc	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(GBP hedged) L-55-dist	GBP	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(GBP hedged) L-55-acc	GBP	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(GBP hedged) L-50-dist	GBP	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(GBP hedged) L-50-acc	GBP	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(GBP hedged) L-6.5-dist	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(GBP hedged) L-6.5-acc	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(GBP hedged) L-X-dist	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(GBP hedged) L-X-acc	GBP	100	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(GBP hedged) U-X-dist	GBP	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(GBP hedged) U-X-acc	GBP	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(JPY hedged) P-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
(JPY hedged) P-mdist	JPY	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(JPY hedged) P-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(JPY hedged) P-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(JPY hedged) N-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(JPY hedged) N-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(GBP hedged) U-X-acc	GBP	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(HKD hedged) P-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(HKD hedged) P-mdist	HKD	1'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
(HKD hedged) P-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(HKD hedged) N-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(HKD hedged) N-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(HKD hedged) H-dist	HKD	500'000	Pas encore disponible	–	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(HKD hedged) H-acc	HKD	500'000	Pas encore disponible	–	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(HKD hedged) K-1-dist	HKD	40.0 Millions	Pas encore disponible	–	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(HKD hedged) K-1-acc	HKD	40.0 Millions	Pas encore disponible	–	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(HKD hedged) K-2-dist	HKD	100'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(HKD hedged) K-2-acc	HKD	100'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(HKD hedged) F-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(HKD hedged) F-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(HKD hedged) Q-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(HKD hedged) Q-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(HKD hedged) L-60-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	80 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(HKD hedged) L-60-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	80 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(HKD hedged) L-55-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	240 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(HKD hedged) L-55-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	240 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(HKD hedged) L-6.5-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(HKD hedged) L-6.5-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(HKD hedged) L-X-dist	HKD	1'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(HKD hedged) L-X-acc	HKD	1'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(HKD hedged) U-X-dist	HKD	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(HKD hedged) U-X-acc	HKD	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(JPY hedged) P-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
(JPY hedged) P-mdist	JPY	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(JPY hedged) P-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(JPY hedged) P-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(JPY hedged) N-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(JPY hedged) N-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	–	0.001	1.750% ²⁾ (1.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(JPY hedged) H-dist	JPY	50.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(JPY hedged) H-acc	JPY	50.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(JPY hedged) K-1-dist	JPY	500.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(JPY hedged) K-1-acc	JPY	500.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(JPY hedged) K-2-dist	JPY	10.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(JPY hedged) K-2-acc	JPY	10.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(JPY hedged) F-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(JPY hedged) F-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(JPY hedged) Q-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(JPY hedged) Q-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(JPY hedged) L-60-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(JPY hedged) L-60-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(JPY hedged) L-55-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	1 Milliard**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(JPY hedged) L-55-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	1 Milliard**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(JPY hedged) L-50-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	3 Milliards***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(JPY hedged) L-50-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	3 Milliards***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(JPY hedged) L-6.5-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(JPY hedged) L-6.5-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(JPY hedged) L-X-dist	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(JPY hedged) L-X-acc	JPY	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(JPY hedged) U-X-dist	JPY	1.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(JPY hedged) U-X-acc	JPY	1.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) P-mdist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
(SGD hedged) P-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) P-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) N-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) N-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) H-dist	SGD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) H-acc	SGD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) K-1-dist	SGD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.001	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) K-1-acc	SGD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.001	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) K-2-dist	SGD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) K-2-acc	SGD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) F-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) F-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) Q-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) Q-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) I-62-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ²⁾ (0.500%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) I-62-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ²⁾ (0.500%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) I-58-dist	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.580% ²⁾ (0.460%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) I-58-acc	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.580% ²⁾ (0.460%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(SGD hedged) F-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) F-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) Q-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) Q-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) I-60-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) I-60-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ²⁾ (0.480%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) I-55-dist	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) I-55-acc	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) I-50-dist	SGD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) I-50-acc	SGD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) I-6.5-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) I-6.5-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) I-X-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) I-X-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) U-X-dist	SGD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) U-X-acc	SGD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

UBS (Lux) Bond SICAV – USD High Yield
Monnaie de compte du compartiment: USD

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
P-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution
P-mdist	USD	100	15.01.2010	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur ⁶⁾	Distribution ⁸⁾
P-acc	USD	100	28.11.1996	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
N-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Distribution
N-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
H-dist	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
H-acc	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-1-dist	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Distribution
K-1-acc	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-2-dist	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
K-2-acc	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
F-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
F-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
Q-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
Q-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
I-62-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ²⁾ (0.500%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-62-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ²⁾ (0.500%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-58-dist	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.580% ²⁾ (0.460%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-58-acc	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.580% ²⁾ (0.460%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
I-52-dist	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-52-acc	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-6.5-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
I-6.5-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
I-X-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
I-X-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
U-X-dist	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
U-X-acc	USD	10'000	26.02.2010	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) P-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) P-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.260% ²⁾ (1.010%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) N-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) N-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) H-dist	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) H-acc	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-1-dist	CHF	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) K-1-acc	CHF	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.700% ²⁾ (0.560%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-2-dist	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) K-2-acc	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.600% ³⁾ (0.480%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) F-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) F-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) Q-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) Q-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.720% ²⁾ (0.580%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) L-62-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ²⁾ (0.500%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) L-62-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ²⁾ (0.500%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) L-58-dist	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.580% ²⁾ (0.460%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) L-58-acc	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.580% ²⁾ (0.460%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) L-52-dist	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) L-52-acc	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-6.5-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) I-6.5-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-X-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) I-X-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) U-X-dist	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) U-X-acc	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

UBS (Lux) Bond SICAV – Inflation-linked EUR
Monnaie de compte du compartiment: EUR

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
P-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
P-acc	EUR	100	05.02.2009	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
N-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
N-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
H-dist	EUR	300'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
H-acc	EUR	300'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-1-dist	EUR	3 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.450% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
K-1-acc	EUR	3 Millions	20.03.2009	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-2-dist	EUR	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
K-2-acc	EUR	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
F-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
F-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
Q-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
Q-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
I-46-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.460% ²⁾ (0.370%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-46-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.460% ²⁾ (0.370%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-40-dist	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.400% ²⁾ (0.320%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-40-acc	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.400% ²⁾ (0.320%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-34-dist	EUR	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-34-acc	EUR	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-6.5-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
I-6.5-acc	EUR	100	27.01.2009	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
I-X-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
I-X-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
U-X-dist	EUR	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
U-X-acc	EUR	10'000	27.11.2008	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) P-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) P-acc	CHF	100	05.02.2009	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) N-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) N-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) H-dist	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) H-acc	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-1-dist	CHF	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) K-1-acc	CHF	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-2-dist	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) K-2-acc	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) F-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) F-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) Q-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) Q-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) L-46-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.460% ²⁾ (0.370%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution

Catégorie d'actions	Devises	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(CHF hedged) L-46-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.460% ²⁾ (0.370%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) L-40-dist	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.400% ²⁾ (0.320%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) L-40-acc	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.400% ²⁾ (0.320%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) L-34-dist	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) L-34-acc	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) L-6.5-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) L-6.5-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) L-X-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) L-X-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) U-X-dist	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) U-X-acc	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

UBS (Lux) Bond SICAV – Inflation-linked USD

Monnaie de compte du compartiment: USD

Catégorie d'actions	Devises	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
P-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
P-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
N-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
N-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
H-dist	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
H-acc	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-1-dist	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
K-1-acc	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-2-dist	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
K-2-acc	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
F-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
F-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
Q-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
Q-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
I-46-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.460% ²⁾ (0.370%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-46-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.460% ²⁾ (0.370%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-40-dist	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.400% ²⁾ (0.320%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-40-acc	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.400% ²⁾ (0.320%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-34-dist	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-34-acc	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-6.5-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
I-6.5-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
I-X-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
I-X-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
U-X-dist	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
U-X-acc	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

Catégorie d'actions	Devises	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(CHF hedged) P-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) P-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) N-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) N-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) H-dist	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) H-acc	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-1-dist	CHF	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) K-1-acc	CHF	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-2-dist	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) K-2-acc	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) F-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) F-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) Q-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) Q-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) I-46-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.460% ²⁾ (0.370%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-46-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.460% ²⁾ (0.370%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-40-dist	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.400% ²⁾ (0.320%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-40-acc	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.400% ²⁾ (0.320%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-34-dist	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-34-acc	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-6.5-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) I-6.5-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-X-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) I-X-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) U-X-dist	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) U-X-acc	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) P-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) P-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) N-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) N-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) H-dist	EUR	300'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) H-acc	EUR	300'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) K-1-dist	EUR	3 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(EUR hedged) K-1-acc	EUR	3 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) K-2-dist	EUR	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) K-2-acc	EUR	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) F-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) F-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) Q-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) Q-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) L-46-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.460% ²⁾ (0.370%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(EUR hedged) L-46-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.460% ²⁾ (0.370%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(EUR hedged) L-40-dist	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.400% ²⁾ (0.320%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(EUR hedged) L-40-acc	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.400% ²⁾ (0.320%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(EUR hedged) L-34-dist	EUR	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(EUR hedged) L-34-acc	EUR	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.340% ²⁾ (0.270%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(EUR hedged) L-6.5-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) L-6.5-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) L-X-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) L-X-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) U-X-dist	EUR	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) U-X-acc	EUR	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

UBS (Lux) Bond SICAV – Inflation-linked Global

Monnaie de compte du compartiment: USD

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
P-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
P-acc	USD	100	19.10.2009	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
N-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
N-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
H-dist	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
H-acc	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-1-dist	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
K-1-acc	USD	5 Millions	19.10.2009	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
K-2-dist	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
K-2-acc	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
F-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
F-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
Q-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
Q-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
I-52-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-52-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-48-dist	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-48-acc	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-42-dist	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
I-42-acc	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
I-6.5-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
I-6.5-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
I-X-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
I-X-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
U-X-dist	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
U-X-acc	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) P-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) P-acc	CHF	100	19.10.2009	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) N-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) N-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) H-dist	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) H-acc	CHF	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-1-dist	CHF	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) K-1-acc	CHF	5 Millions	19.10.2009	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) K-2-dist	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) K-2-acc	CHF	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) F-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) F-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) Q-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(CHF hedged) Q-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(CHF hedged) I-52-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-52-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-48-dist	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-48-acc	CHF	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-42-dist	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(CHF hedged) I-42-acc	CHF	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-6.5-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) I-6.5-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) I-X-dist	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(CHF hedged) I-X-acc	CHF	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(CHF hedged) U-X-dist	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(CHF hedged) U-X-acc	CHF	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) P-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) P-acc	EUR	100	19.10.2009	-	0.001	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) N-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) N-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.000% ²⁾ (0.800%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) H-dist	EUR	300'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) H-acc	EUR	300'000	Pas encore disponible	-	0.1	0.750% ²⁾ (0.600%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) K-1-dist	EUR	3 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) K-1-acc	EUR	3 Millions	19.10.2009	-	0.1	0.550% ²⁾ (0.440%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) K-2-dist	EUR	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) K-2-acc	EUR	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.400% ³⁾ (0.320%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) F-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) F-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.450% ³⁾ (0.360%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) Q-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(EUR hedged) Q-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.500% ²⁾ (0.400%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(EUR hedged) I-52-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(EUR hedged) I-52-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(EUR hedged) I-48-dist	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(EUR hedged) I-48-acc	EUR	100	Pas encore disponible	5 Millions**	0.001	0.480% ²⁾ (0.380%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(EUR hedged) I-42-dist	EUR	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(EUR hedged) I-42-acc	EUR	100	Pas encore disponible	20 Millions***	0.001	0.420% ²⁾ (0.340%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(EUR hedged) I-6.5-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) I-6.5-acc	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.065% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(EUR hedged) I-X-dist	EUR	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(EUR hedged) I-X-acc	EUR	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

UBS (Lux) Bond SICAV – Russia

Monnaie de compte du compartiment: USD

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(RUB) P-dist	RUB	2'500	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(RUB) P-acc	RUB	2'500	11.08.2006	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation

Catégorie d'actions	De-verse	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/ date de lancement*	Sous-cription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(RUB) N-dist	RUB	2'500	Pas encore disponible	-	0.001	1.600% ²⁾ (1.280%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(RUB) N-acc	RUB	2'500	Pas encore disponible	-	0.001	1.600% ²⁾ (1.280%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(RUB) H-dist	RUB	10 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.100% ²⁾ (0.880%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(RUB) H-acc	RUB	10 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	1.100% ²⁾ (0.880%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(RUB) K-1-dist	RUB	100 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(RUB) K-1-acc	RUB	100 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(RUB) K-2-dist	RUB	2 Millions	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.540%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(RUB) K-2-acc	RUB	2 Millions	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.540%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(RUB) F-dist	RUB	2'500	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(RUB) F-acc	RUB	2'500	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(RUB) Q-dist	RUB	2'500	Pas encore disponible	-	0.001	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(RUB) Q-acc	RUB	2'500	Pas encore disponible	-	0.001	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(RUB) I-68-dist	RUB	2'500	Pas encore disponible	-	0.001	0.680% ²⁾ (0.540%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(RUB) I-68-acc	RUB	2'500	Pas encore disponible	-	0.001	0.680% ²⁾ (0.540%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(RUB) I-62-dist	RUB	2'500	Pas encore disponible	250 Millions**	0.001	0.620% ²⁾ (0.500%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(RUB) I-62-acc	RUB	2'500	Pas encore disponible	250 Millions**	0.001	0.620% ²⁾ (0.500%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(RUB) I-52-dist	RUB	2'500	Pas encore disponible	750 Millions***	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(RUB) I-52-acc	RUB	2'500	Pas encore disponible	750 Millions***	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(RUB) I-11.5-dist	RUB	2'500	Pas encore disponible	-	0.001	0.115% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(RUB) I-11.5-acc	RUB	2'500	Pas encore disponible	-	0.001	0.115% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(RUB) I-X-dist	RUB	2'500	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(RUB) I-X-acc	RUB	2'500	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(RUB) U-X-dist	RUB	250'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(RUB) U-X-acc	RUB	250'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD) P-mdist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
(USD) P-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) P-acc	USD	100	11.08.2006	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) N-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.600% ²⁾ (1.280%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) N-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.600% ²⁾ (1.280%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) H-dist	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.100% ²⁾ (0.880%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) H-acc	USD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.100% ²⁾ (0.880%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) K-1-dist	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) K-1-acc	USD	5 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) K-2-dist	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.540%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD) K-2-acc	USD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.540%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD) F-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD) F-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD) Q-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(USD) Q-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(USD) I-68-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.680% ²⁾ (0.540%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(USD) I-68-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.680% ²⁾ (0.540%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(USD) I-62-dist	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.620% ²⁾ (0.500%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(USD) I-62-acc	USD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.620% ²⁾ (0.500%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(USD) I-52-dist	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(USD) I-52-acc	USD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(USD) I-11.5-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.115% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD) I-11.5-acc	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.115% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(USD) I-X-dist	USD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(USD) I-X-acc	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

Catégorie d'actions	Devise	Prix d'émission initial ¹⁾	Période/date de lancement*	Souscription minimale	Plus petite unité négociable	Commission maximale p.a. (Commission de gestion maximale p.a.)	Taxe d'abonnement p.a.	Forme des actions	Affectation des revenus
(USD) U-X-acc	USD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) P-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) P-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) P-mdist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.500% ²⁾ (1.200%)	0.05%	Au porteur	Distribution ⁸⁾
(SGD hedged) N-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.600% ²⁾ (1.280%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) N-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	1.600% ²⁾ (1.280%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) H-dist	SGD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.100% ²⁾ (0.880%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) H-acc	SGD	500'000	Pas encore disponible	-	0.1	1.100% ²⁾ (0.880%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) K-1-dist	SGD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) K-1-acc	SGD	5.0 Millions	Pas encore disponible	-	0.1	0.900% ²⁾ (0.720%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) K-2-dist	SGD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) K-2-acc	SGD	100'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.620% ³⁾ (0.500%)	0.05%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) F-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) F-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.900% ³⁾ (0.720%)	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) Q-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Distribution
(SGD hedged) Q-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.800% ²⁾ (0.640%)	0.05%	Au porteur	Capitalisation
(SGD hedged) L-68-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.680% ²⁾ (0.540%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) L-68-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.680% ²⁾ (0.540%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-62-dist	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.620% ²⁾ (0.500%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) L-62-acc	SGD	100	Pas encore disponible	10 Millions**	0.001	0.620% ²⁾ (0.500%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-52-dist	SGD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Distribution
(SGD hedged) L-52-acc	SGD	100	Pas encore disponible	30 Millions***	0.001	0.520% ²⁾ (0.420%)	0.01%	Au porteur ⁷⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-11.5-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.115% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) L-11.5-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.115% ⁴⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) L-X-dist	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) L-X-acc	SGD	100	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation
(SGD hedged) U-X-dist	SGD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Distribution
(SGD hedged) U-X-acc	SGD	10'000	Pas encore disponible	-	0.001	0.000% ⁵⁾	0.01%	Nominatives ⁶⁾	Capitalisation

Notes de bas de page:

* Dans les tableaux ci-dessus, la mention «pas encore disponible» se réfère aux catégories d'actions qui n'ont pas encore été lancées au moment de la publication du présent prospectus ou dont la date de lancement n'a pas encore été fixée. Pour de plus amples renseignements, les investisseurs sont priés de s'adresser à leur conseiller en placement.

** La souscription doit

- (i) satisfaire au montant minimum indiqué dans le tableau (ou l'équivalent en devise); ou
- (ii) s'effectuer sur la base d'une convention écrite entre l'investisseur institutionnel et UBS AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés, sous réserve que le patrimoine total géré par UBS ou que le montant des placements effectués à titre collectif auprès d'UBS soit supérieur à 30.000.000 CHF (ou l'équivalent en devise).

*** La souscription doit

- (i) satisfaire au montant minimum indiqué dans le tableau (ou l'équivalent en devise); ou
- (ii) s'effectuer sur la base d'une convention écrite entre l'investisseur institutionnel et UBS AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés, sous réserve que le patrimoine total

géré par UBS ou que le montant des placements effectués à titre collectif auprès d'UBS soit supérieur à 100.000.000 CHF (ou l'équivalent en devise).

- 1) Majoré d'une commission d'émission de 6% maximum ainsi que des droits de timbre et autres taxes.
- 2) Commission forfaitaire de gestion de la société. Celle-ci est prélevée au titre de l'administration, la garde des actifs, la gestion de portefeuille et la distribution des compartiments, ainsi que pour couvrir les frais encourus. Le montant entre parenthèses indique la valeur de la commission de gestion (management fee), laquelle correspond à 80% de la commission forfaitaire de gestion.
- 3) Commission forfaitaire de gestion de la société. Celle-ci est prélevée au titre de l'administration, la garde des actifs, la gestion de portefeuille et la distribution des compartiments, ainsi que pour couvrir les frais encourus. S'y ajoute une commission fixée dans le cadre d'un contrat distinct conclu entre l'investisseur et UBS AG ou l'un de ses distributeurs agréés. Le montant entre parenthèses indique la valeur de la commission de gestion (management fee), laquelle correspond à 80% de la commission forfaitaire de gestion.
- 4) Commission de la société. Les frais relatifs à l'administration de la société (qui incluent les frais propres à l'agent administratif, à la banque dépositaire, aux gestionnaires de portefeuille ainsi que les autres frais encourus) sont directement mis à charge du compartiment au moyen de la commission. Les frais liés à la gestion des actifs sont facturés à l'investisseur dans le cadre d'un contrat distinct conclu avec UBS AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés.
- 5) Commission de la société. Les frais relatifs aux prestations à fournir en ce qui concerne les catégories d'actions «I-X» et «U-X» sont acquittés via les rémunérations dues à UBS AG en vertu d'un contrat distinct conclu avec l'investisseur.
- 6) Les actions nominatives doivent obligatoirement être enregistrées et conservées auprès d'UBS AG.
- 7) La banque dépositaire s'assure que les actions au porteur ne peuvent être émises et cédées qu'au profit d'investisseurs institutionnels.
- 8) Les catégories d'actions dont la dénomination comporte la mention «-mdist» donnent droit à une distribution mensuelle.

Description des types de catégories d'actions

Tous les types de catégories d'actions décrits ci-après ne sont pas nécessairement proposés à l'heure actuelle. Les catégories d'actions proposées actuellement sont indiquées dans le tableau ci-dessus. La société peut décider en temps voulu de lancer et de proposer d'autres catégories. Les descriptions suivantes des types de catégories d'actions de même que les tableaux figurant à la rubrique «Aperçu des catégories d'actions» ci-avant seront, si nécessaire, adaptés en conséquence lors de chaque modification du prospectus.

- P** Les actions des catégories dont la dénomination comporte la lettre «P» sont proposées à tous les investisseurs. La catégorie d'actions «P» se distingue des catégories d'actions «H» et «K-1» par le montant de la commission forfaitaire de gestion. Seules des actions au porteur sont émises.
- N** Les actions des catégories dont la dénomination comporte la lettre «N» (= actions assorties de restrictions concernant les partenaires/pays de commercialisation) sont émises exclusivement par les agences de placement désignées par UBS AG implantées en Espagne, en Italie, au Portugal, en Allemagne et, le cas échéant, dans d'autres pays de commercialisation, sur décision du conseil d'administration. Seules des actions au porteur sont émises.
- H** Les actions des catégories dont la dénomination comporte la lettre «H» sont proposées à tous les investisseurs. La catégorie d'actions «H» se distingue des catégories d'actions «P» et «K-1» par le montant de la commission forfaitaire de gestion. Seules des actions au porteur sont émises.
- K-1** Les actions des catégories dont la dénomination comporte la mention «K-1» sont proposées à tous les investisseurs. La catégorie d'actions «K 1» se distingue des catégories d'actions «P» et «H» par le montant de la commission forfaitaire de gestion. Seules des actions au porteur sont émises.
- K-2** Les actions des catégories dont la dénomination comporte la mention «K-2» sont proposées exclusivement aux investisseurs ayant conclu avec UBS AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés un mandat écrit de gestion de fortune ou de conseil qui prévoit un investissement minimal de 10.000.000 CHF ou d'un montant équivalent dans la monnaie de référence du portefeuille concerné. Seules des actions nominatives sont émises.
- F** Les actions des catégories dont la dénomination comporte la lettre «F» ne sont émises qu'au profit d'investisseurs ayant conclu un mandat écrit de gestion de fortune avec UBS AG ou l'une de ses filiales. En cas de résiliation du mandat de gestion de fortune, l'investisseur perd ses droits de participation dans la société. UBS AG ou ses filiales sont autorisées à restituer sans frais ces actions à la société à leur valeur nette d'inventaire en vigueur. Seules des actions nominatives sont émises.
- Q** Les actions des catégories dont la dénomination comporte la lettre «Q» sont réservées aux investisseurs professionnels du secteur financier qui réalisent les placements suivants:
- (a) en leur nom propre;
 - (b) au nom du client sous-jacent dans le cadre d'un mandat discrétionnaire; ou
 - (c) pour un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) géré par un professionnel du secteur financier, dans la mesure où
 - (i) ce professionnel du secteur financier a reçu d'UBS AG l'autorisation écrite de souscrire cette catégorie d'actions; et
 - (ii) ce professionnel du secteur financier a été dûment autorisé par l'autorité de surveillance dont il relève, dans les cas (b) et (c), à effectuer ce type d'opérations et est établi en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, à Chypre, au Danemark, en Espagne, en Estonie, en Finlande, en France, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Italie, en Lettonie, au Liechtenstein, en Lituanie, au Luxembourg, à Malte, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, en République tchèque, en Roumanie, au Royaume-Uni, en Slovaquie, en Slovaquie ou en Suède, ou agit au nom et pour le compte d'un autre professionnel du secteur financier qui y a été autorisé par écrit par UBS AG et qui est établi dans l'un de ces pays.
- Le conseil d'administration décide de l'admission des investisseurs dans d'autres pays de commercialisation. Seules des actions au porteur sont émises.

- I- Les actions des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-68», «I-62», «I-60», «I-58», «I 56», «I-55», «I-54», «I 52», «I-51», «I-50», «I-48», «I-46», «I-45», «I-44», «I-43», «I-42», «I-40», «I-38», «I-36», «I-34», «I-33» et «I-28» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels. Seules des actions au porteur sont émises.
- I-11.5; I-6.5 Les actions des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-11.5» ou «I-6.5» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels qui ont conclu avec UBS AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés un contrat de gestion de portefeuille, un contrat de conseil en investissement ou une convention aux fins d'un investissement dans un compartiment de ce fonds à compartiments multiples (umbrella). Les frais relatifs à l'administration de la société (qui incluent les frais propres à la société, l'agent administratif et la banque dépositaire) sont directement mis à charge du compartiment au moyen de la commission. Les frais liés à la gestion des actifs et à la commercialisation sont facturés à l'investisseur dans le cadre des contrats ou de la convention susmentionnés. Seules des actions nominatives sont émises.
- I-X Les actions des catégories dont la dénomination comporte la mention «I-X» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels qui ont conclu avec UBS AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés un contrat de gestion de portefeuille, un contrat de conseil en investissement ou une convention aux fins d'un investissement dans un compartiment de ce fonds à compartiments multiples (umbrella). Les frais relatifs à la gestion des actifs et à l'administration de la société (qui incluent les frais propres à la société, l'agent administratif et la banque dépositaire) ainsi qu'à la commercialisation sont portés au compte de l'investisseur dans le cadre des contrats ou de la convention susmentionnés. Seules des actions nominatives sont émises.
- U-X Les actions des catégories dont la dénomination comporte la mention «U-X» sont exclusivement proposées aux investisseurs institutionnels qui ont conclu avec UBS AG ou l'un de ses partenaires contractuels agréés un contrat de gestion de portefeuille, un contrat de conseil en investissement ou une convention aux fins d'un investissement dans un compartiment de ce fonds à compartiments multiples (umbrella) selon un montant défini dans le prospectus. Les frais relatifs à la gestion des actifs et à l'administration de la société (qui incluent les frais propres à la société, l'agent administratif et la banque dépositaire) ainsi qu'à la commercialisation sont portés au compte de l'investisseur dans le cadre des contrats ou de la convention susmentionnés. Cette catégorie d'actions est axée exclusivement sur les produits financiers (fonds de fonds ou autres structures de pool en fonction des diverses législations). Seules des actions nominatives sont émises.
- «hedged» Pour les catégories d'actions dont la dénomination comporte la mention «hedged»* et qui sont libellées dans une autre monnaie que la monnaie de compte du compartiment, des opérations de change et de change à terme sont effectuées afin de couvrir la valeur nette d'inventaire du compartiment calculée dans la monnaie de compte par rapport aux valeurs nettes d'inventaire des catégories d'actions libellées dans d'autres monnaies.
- Bien qu'il ne soit pas possible de couvrir totalement la valeur nette d'inventaire d'une catégorie d'actions contre les fluctuations de la monnaie de compte, une couverture du risque de change lié à la monnaie de compte par rapport aux monnaies respectives des catégories d'actions est visée à hauteur de 90% à 110% de la valeur nette d'inventaire. Toutefois, en fonction des variations de la valeur des parties des portefeuilles à couvrir et du volume des demandes de souscription et de rachat des actions qui ne sont pas libellées dans la monnaie de compte, le niveau de couverture peut ponctuellement être inférieur ou supérieur aux limites précitées.
- * Il en va de même pour les catégories d'actions d'un compartiment dont la dénomination comporte la mention «hedged» et dont les **placements** sont libellés dans une autre devise que la monnaie de compte.
- «UKdist» Pour les catégories d'actions dont la dénomination comporte la mention «UKdist», le conseil d'administration a l'intention de distribuer un montant équivalent à 100% des revenus soumis à déclaration au sens des dispositions régissant les «fonds déclarant» (reporting funds) au Royaume-Uni («UK»), dès lors que les catégories d'actions sont soumises à ces dispositions. Le conseil d'administration ne prévoit pas de produire de déclarations d'impôt dans d'autres pays pour ces catégories d'actions dans la mesure où celles-ci s'adressent à des investisseurs imposables au Royaume-Uni au titre de leur investissement dans la catégorie d'actions concernée.

Les convertible debentures confèrent au détenteur et/ou à l'émetteur d'un emprunt le droit de l'échanger contre des actions à une date définie ultérieurement.

Les credit default notes (CDN) sont des titres à taux fixe intégrant un dérivé qui, de par son fonctionnement, s'assimile à un credit default swap (cf. Principes de placement, point 4). Les investissements en CDN sont soumis aux dispositions de la section 4 «Principes de placement».

Les inflation linked notes (ILN) sont des titres à taux fixe ou variable dont le rendement est corrélé à un taux d'inflation.

Les titres de participation acquis par voie d'exercice ou de souscription doivent être vendus au plus tard 12 mois après leur acquisition.

Les titres et droits susmentionnés constituent des valeurs mobilières au sens de l'article 41 de la loi de 2002, dans la mesure où les restrictions de placement définies ci-après l'exigent.

La monnaie de compte d'un compartiment désigne uniquement la monnaie dans laquelle la valeur nette d'inventaire de ce compartiment est calculée et non pas sa monnaie de placement. Les placements sont effectués dans les devises les plus à même de soutenir la performance des compartiments.

Comme indiqué aux points 1.1 g) et 4 des principes de placement, la société peut, dans les limites fixées par la loi, avoir recours pour chaque compartiment, en tant qu'élément central de sa politique de placement, à des techniques et des instruments financiers particuliers dont les sous-jacents sont des valeurs mobilières, des instruments du marché monétaire et d'autres instruments financiers. La manière dont ces techniques et instruments sont mis en œuvre, ainsi que leur portée, sont décrits plus précisément dans le prospectus simplifié.

Les marchés des options, des contrats à terme et des swaps sont volatils et la possibilité de réaliser des bénéfices tout comme le risque de subir des pertes sont plus importants que dans le cas de placements en valeurs mobilières.

Ces techniques et instruments ne sont mis en œuvre que pour autant qu'ils soient compatibles avec la politique de placement des différents compartiments et n'en compromettent pas la qualité.

Chaque compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire.

Les compartiments veillent en outre à une large répartition (diversification) de tous les placements en termes de marchés, secteurs, émetteurs, notations et entreprises. A cette fin, chaque compartiment peut investir 10% maximum de son actif dans des OPC et des OPCVM existants, sauf mention contraire dans sa politique de placement.

Les compartiments qui disposent du statut de distributeur au Royaume-Uni (UK distributor) pour une catégorie d'actions ne peuvent investir plus de 5% de leur actif dans des OPC et/ou OPCVM entrant dans la catégorie des «OPC offshore non éligibles» (non-qualifying offshore UCI) selon le droit britannique. Cette restriction de placement fait également partie intégrante de la politique de placement des compartiments concernés.

Un «OPC offshore non éligible» est un organisme de placement collectif de type ouvert qui est soit (a) une société domiciliée en dehors du Royaume-Uni, soit (b) un unit trust dont les trustees ne sont pas domiciliés au Royaume-Uni, soit (c) un autre contrat régi par le droit d'un pays autre que le Royaume-Uni et qui, en vertu de ce droit, accorde un droit préférentiel sous la forme d'une copropriété et n'est et ne peut être agréé en tant que «fonds de distribution» aux fins de l'impôt au Royaume-Uni. Dans la pratique, cette restriction a pour conséquence que chaque compartiment concerné ne peut en principe pas investir dans d'autres OPCVM et OPC non destinés à la distribution aux investisseurs britanniques.

Le compartiment **UBS (Lux) Bond SICAV – Asian Local Currency Bond** investit, conformément à la politique de placement décrite ci-avant, une part importante de son actif dans des titres et droits de créance émis ou garantis par des organismes internationaux et supranationaux, des émetteurs publics et semi-publics ainsi que des entreprises domiciliées ou exerçant l'essentiel de leur activité en Asie. La composition du portefeuille est adaptée au moyen de produits dérivés aux cycles de l'économie et du marché financier en termes de taux d'intérêt et de risque de change et de crédit.

L'objectif de placement du fonds de moyen à long terme réside dans l'obtention d'un rendement global compétitif. A cette fin, le gestionnaire de portefeuille recourt à une approche dynamique en termes d'allocation d'actifs, de gestion de la durée et de positionnement sur la courbe des taux ainsi que dans le cadre de la sélection géographique, des devises et des titres. Il peut, à cet égard, constituer des positions longues destinées à accroître l'engagement et la plus-value du compartiment ou des positions courtes synthétiques à des fins de protection au moyen d'instruments financiers dérivés autorisés par la loi. Le compartiment ne peut à aucun moment effectuer de ventes à découvert.

En vue d'atteindre l'objectif de placement, le compartiment peut acheter ou vendre, dans les limites autorisées par la loi, des contrats à terme, des contrats de swap (y compris des IRS/NDIRS, TRS, CDS, CDS sur indice et NDS), des forwards/non-deliverable forwards, des options, des obligations à rendement total, des credit linked notes, des obligations convertibles, des titres du marché monétaires/fonds liquides et d'autres instruments de placement appropriés et autorisés par la loi. Ces instruments de placement peuvent donc être utilisés à des fins de couverture et pour participer à l'évolution attendue du marché.

Les non-deliverable forwards (NDF) permettent de constituer des positions de change et de les couvrir contre les risques de change sans qu'un transfert physique de ces monnaies ou que des transactions de change sur un marché adapté soient nécessaires. Cette méthode permet de minimiser le risque de contrepartie, les frais et les restrictions à l'exportation liés à la détention de devises locales. Dans tous les cas, le négoce local de NDF libellés en USD entre deux contreparties étrangères n'est pas soumis à la surveillance des autorités du pays concerné.

Le compartiment peut investir dans des obligations spéculatives, qui peuvent offrir des rendements supérieurs à la moyenne. Le risque de crédit de ces placements est toutefois supérieur à celui des obligations d'émetteurs de premier ordre. Le compartiment peut investir au maximum 10% de ses actifs dans des obligations assorties d'une notation inférieure à CCC ou d'une notation comparable.

Les catégories d'actions non libellées en USD du compartiment UBS (Lux) Bond SICAV – Asian Local Currency Bond sont couvertes sur la base de leur devise de référence respective par rapport à la monnaie de compte, à savoir l'USD.

Les placements dans les pays émergents peuvent afficher une performance plus volatile et sont dans certaines circonstances moins liquides que les placements dans les pays développés. En outre, la réglementation publique dans les pays où le compartiment investit peut être moins efficace que celle existant dans d'autres pays et les méthodes utilisées en comparabilité, pour la vérification des comptes et la publication d'informations financières peu-

Objectif et politique de placement des compartiments

Objectif de placement

La société vise à produire un revenu courant élevé, tout en veillant à la sécurité du capital et à la liquidité de ses actifs.

Politique générale de placement

Dans le cadre de la politique de placement, la priorité est donnée à la diversification, à la solvabilité des émetteurs et à des échéances adaptées aux attentes en matière d'intérêts. Les compartiments investissent leurs actifs principalement en titres et droits de créance. Les titres et droits de créance comprennent notamment les obligations, les billets (y compris les loan participation notes), les secured loans, tous les types de titres garantis par des actifs (asset-backed securities) et les titres de créance similaires à taux fixe et variable, garantis ou non, émis par des organismes internationaux et supranationaux, des collectivités de droit public et des émetteurs privés et semi-publics, ainsi que des titres similaires.

Les compartiments peuvent également investir leurs actifs en instruments du marché monétaire, en obligations convertibles, échangeables et à bon de souscription, en convertible debentures, ainsi qu'en titres et droits de participation et en warrants.

Les compartiments peuvent en outre investir dans des collateralized debt obligations (CDO), des credit default notes (CDN) et des inflation linked notes (ILN).

Les secured loans sont des titres négociables de premier ordre garantis par une caution et généralement à taux variable.

vent ne pas être comparables avec les normes en vigueur dans des pays plus développés. Pour ces raisons, le compartiment s'adresse plus particulièrement aux investisseurs qui sont conscients de ces risques.

Le compartiment peut investir dans tous les instruments financiers dérivés visés à la section «Techniques et instruments particuliers ayant pour objet des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire», pour autant que les restrictions spécifiées soient respectées. Les instruments décrits aux points 1.1 a) et 1.1 b) («Placements autorisés de la société») sont notamment autorisés comme actifs sous-jacents.

Les compartiments **UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2014, UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2014 II, UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2015, UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2015 II, UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2016, UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2016 II, UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2017 et UBS (Lux) Bond SICAV – Emerging Markets Bonds 2017 II** sont créés pour durée déterminée dans leur nom. Aux fins des objectifs de placement des compartiments, le conseil d'administration peut suspendre l'émission de ses actions à tout moment après la première émission. Le dernier jour de la durée de vie des compartiments est appelé ci-après «échéance». Le rachat d'actions est possible à tout moment dans les cinq jours ouvrables précédant l'échéance, conformément aux modalités décrites dans la section «Rachat d'actions» du présent prospectus.

Dans le cadre de la politique générale de placement, les compartiments investissent au moins deux tiers de leur actif dans des obligations, des billets (notes), des titres similaires à taux fixe ou variable, des obligations et billets convertibles, des obligations à bon de souscription et, à titre accessoire, des warrants sur obligations, émis ou garantis par des émetteurs de pays émergents ou des émetteurs qui exercent l'essentiel de leur activité économique dans des pays émergents ou qui émettent des instruments comportant un risque de crédit lié à des pays émergents. Sont considérés comme des pays émergents tous les pays inclus dans l'indice International Finance Corporation Composite et/ou l'indice MSCI Emerging Markets, ainsi que d'autres pays se trouvant à un stade de développement économique comparable ou dans lesquels de nouveaux marchés de capitaux sont constitués.

Les pays émergents sont encore à un stade précoce de leur développement et présentent un risque élevé d'expropriation, de nationalisation et d'instabilité sociale, politique et économique.

Un engagement dans les pays émergents comporte des risques généraux, liés notamment aux facteurs suivants (liste non exhaustive):

- problèmes de liquidité
- fluctuations des cours de change
- restrictions à l'exportation de devises
- restrictions d'achat et de vente.

Après déduction des liquidités, les compartiments peuvent investir jusqu'à un tiers de leur actif en instruments du marché monétaire. Les compartiments ne peuvent pas investir dans des MBS, CMBS, ABS américains, ni dans des CDO.

La monnaie de compte est l'USD. Les placements sont effectués dans les devises les plus à même de soutenir la performance, la part des placements en devises non couverts par rapport à la monnaie de compte (USD) ne devant pas excéder 20% de l'actif.

Tous les instruments utilisés, à l'exception des instruments du marché monétaire, sont sélectionnés en fonction de leur durée de vie et ont une échéance inférieure ou égale à celle du compartiment. Conformément à la politique de placement décrite, les compartiments peuvent, durant les 6 mois précédant l'échéance, déterminer jusqu'à 100% de leur actif sous forme de liquidités et d'instruments du marché monétaire. Si, du fait de conditions de marché exceptionnelles, la liquidation des actifs à l'échéance entraîne une moins-value, la société peut, afin de sauvegarder les intérêts des investisseurs, différer le paiement du solde de clôture, selon les modalités décrites dans la section «Rachat d'actions» du présent prospectus, pendant une durée maximum de 2 mois.

Le compartiment **UBS (Lux) Bond SICAV – Brazil** investit, conformément à la politique de placement décrite ci-avant, au moins deux tiers de son actif dans des titres et droits de créance émis par le gouvernement brésilien, des organismes internationaux et supranationaux, des collectivités de droit public et des émetteurs privés et semi-publics qui ont leur siège ou exercent l'essentiel de leur activité économique au Brésil.

Le compartiment peut investir jusqu'à 100% de son actif dans des émissions émises par un gouvernement dès lors qu'un investissement dans des emprunts d'Etat est effectué. Ces emprunts d'Etat doivent être répartis entre six émissions différentes au moins, les emprunts d'Etat d'une seule et même émission n'excédant pas 30% du montant total de l'actif net de ce compartiment.

Après déduction des liquidités, le compartiment peut investir jusqu'à un tiers de son actif en instruments du marché monétaire. 25% maximum de son actif peuvent être investis en obligations convertibles et échangeables, en options à bon de souscription ainsi qu'en convertible debentures.

En outre, le compartiment peut investir, après déduction des liquidités, jusqu'à 10% de son actif dans des titres et droits de participation et des warrants, dans des actions, d'autres parts de capital et des bons de jouissance obtenus par l'exercice de droits de conversion et de souscription ou d'options, ainsi que dans des warrants restants suite à la vente séparée d'obligations ex warrant et des titres de participation liés à ces warrants.

Les titres de participation acquis par voie d'exercice ou de souscription doivent être vendus au plus tard 12 mois après leur acquisition.

La monnaie de compte est l'USD. Toutefois, les placements sont effectués dans les devises les plus à même de soutenir la performance du compartiment.

La mise en place d'une exposition au real brésilien est un élément essentiel de la stratégie monétaire de ce compartiment.

A cette fin, le compartiment peut acheter ou vendre des futures (contrats à terme standardisés), des swaps, des forwards (contrats à terme de gré à gré), des non-deliverable forwards (contrats à terme de non-livraison) et des options sur devises, dans le but de:

- couvrir totalement ou partiellement le risque de change lié aux placements composant l'actif du compartiment face à sa monnaie de référence. Cette couverture peut intervenir directement (couverture d'une monnaie face à la monnaie de référence) ou indirectement (couverture de la monnaie face à une tierce monnaie elle-même couverte face à la monnaie de référence);
- établir des positions de change face à la monnaie de compte ou à d'autres devises. Les non-deliverable forwards (NDF) permettent d'établir des positions de change et de les couvrir contre les risques de change sans qu'un transfert physique des devises

concernées ou qu'une transaction sur un marché local ne soient nécessaires. Il est ainsi possible d'éviter le risque local de contrepartie et, dans l'éventualité de restrictions à l'exportation des devises, les risques et frais liés à la constitution de réserves en monnaies locales. En outre, les NDF établis en USD, entre deux parties contractantes offshore, ne sont généralement pas soumis à des contrôles de change locaux. **Les placements au Brésil peuvent présenter une performance plus volatile et une liquidité moindre que les investissements dans d'autres pays. En outre, le contrôle exercé par les pouvoirs publics dans le pays où le compartiment investit peut être moins efficace et les méthodes utilisées en comptabilité, pour la vérification des comptes et la publication d'informations financières ne sont pas comparables aux normes en vigueur dans des pays plus développés. La devise dans laquelle les placements du compartiment sont libellés peut faire l'objet de fluctuations considérables. Celles-ci peuvent avoir une influence négative sur le rendement du compartiment. Par conséquent, ce compartiment s'adresse plus particulièrement aux investisseurs enclins au risque.**

Le compartiment **UBS (Lux) Bond SICAV – USD Brazil** investit au moins deux tiers de son actif dans des titres et droits de créance émis par le gouvernement brésilien, des organismes internationaux et supranationaux, des collectivités de droit public et des émetteurs privés et semi-publics qui ont leur siège ou exercent l'essentiel de leur activité économique au Brésil («émetteurs brésiliens»). Une caractéristique importante de la politique de placement de ce compartiment est que les investissements portent exclusivement sur des titres libellés en USD.

Le compartiment peut investir jusqu'à 100% de son actif dans des emprunts d'Etat brésiliens. Ces emprunts doivent être répartis entre six émissions différentes au moins, sans que ceux appartenant à même émission puissent excéder 30% du montant total de l'actif net de ce compartiment.

Après déduction des liquidités, le compartiment peut investir jusqu'à un tiers de son actif en instruments du marché monétaire. 25% maximum de son actif peuvent être investis en obligations convertibles et échangeables, en options à bon de souscription ainsi qu'en convertible debentures.

En outre, le compartiment peut investir, après déduction des liquidités, jusqu'à 10% de son actif dans des titres et droits de participation et des warrants, dans des actions, d'autres parts de capital et des bons de jouissance obtenus par l'exercice de droits de conversion et de souscription ou d'options, ainsi que dans des warrants restants suite à la vente séparée d'obligations ex warrant et des titres de participation liés à ces warrants. Les titres de participation acquis par voie d'exercice, de souscription ou autrement doivent être vendus au plus tard 12 mois après leur acquisition.

Les placements au Brésil peuvent présenter une performance plus volatile et une liquidité moindre que les investissements dans d'autres pays. En outre, le contrôle exercé par les pouvoirs publics dans le pays où le compartiment investit peut être moins efficace et les méthodes utilisées en comptabilité, pour la vérification des comptes et la publication d'informations financières ne sont pas comparables aux normes en vigueur dans des pays industrialisés.

Le compartiment **UBS (Lux) Bond SICAV – Convert Global** investit à l'échelle mondiale au moins deux tiers de son actif dans des obligations convertibles, échangeables et à bon de souscription ainsi que dans des convertible debentures. Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent tirer profit de l'évolution des marchés d'actions mondiaux tout en conservant un certain niveau de sécurité, ce que permettent les obligations convertibles par le biais du bond floor.

A cet égard, le compartiment peut investir globalement jusqu'à un tiers de son actif dans des titres précités qui sont émis ou garantis par des émetteurs de pays émergents ou des émetteurs qui exercent l'essentiel de leur activité dans des pays émergents ou qui émettent des instruments comportant un risque de crédit lié à des pays émergents. Dans ce cadre, les placements effectués dans les Etats qui ont succédé à l'ex-Union soviétique, cumulés avec ceux réalisés conformément au point 1.2 des «Principes de placement», ne peuvent en aucun cas excéder 10% de l'actif net du compartiment.

Sont considérés comme des pays émergents tous les pays inclus dans l'indice International Finance Corporation Composite et/ou l'indice MSCI Emerging Markets, ainsi que d'autres pays se trouvant à un stade de développement économique comparable ou dans lesquels de nouveaux marchés de capitaux sont constitués.

Les pays émergents sont encore à un stade précoce de leur développement et présentent un risque élevé d'expropriation, de nationalisation et d'instabilité sociale, politique et économique.

Un engagement dans les pays émergents comporte des risques généraux, liés notamment aux facteurs suivants (liste non exhaustive):

- problèmes de liquidité
- fluctuations des cours de change
- restrictions à l'exportation de devises
- restrictions d'achat et de vente.

Après déduction des liquidités, le compartiment peut investir jusqu'à un tiers de son actif en instruments du marché monétaire. En outre, le compartiment peut investir, après déduction des liquidités, jusqu'à 10% de son actif dans des titres et droits de participation et des warrants, dans des actions, d'autres parts de capital et des bons de jouissance obtenus par l'exercice de droits de conversion et de souscription ou d'options, ainsi que dans des warrants restants suite à la vente séparée d'obligations ex warrant et des titres de participation liés à ces warrants. Les titres de participation acquis par voie d'exercice ou de souscription doivent être vendus au plus tard 12 mois après leur acquisition. D'autre part, ce compartiment peut investir jusqu'à 5% de son actif dans des OPC et/ou OPCVM entrant dans la catégorie des «OPC offshore non éligibles» (non-qualifying offshore UCI) selon le droit britannique.

La monnaie de compte est l'EUR. Les placements sont effectués dans les devises les plus à même de soutenir la performance, la part des placements en devises non couverts par rapport à la monnaie de compte (EUR) ne devant pas excéder 20% de l'actif.

Le compartiment peut acheter ou vendre des futures (contrats à terme standardisés), des forwards (contrats à terme de gré à gré), des swaps, des non-deliverable forwards (contrats à terme de non-livraison) et des options sur devises, dans le but de:

- couvrir totalement ou partiellement le risque de change lié aux placements composant l'actif du compartiment face à sa monnaie de référence. Cette couverture peut intervenir directement (couverture d'une monnaie face à la monnaie de référence) ou indirectement (couverture de la monnaie face à une tierce monnaie elle-même couverte face à la monnaie de référence);
- établir des positions de change face à la monnaie de compte ou à d'autres devises. Les non-deliverable forwards permettent d'établir des positions de change et de les couvrir contre les risques de change sans qu'un transfert physique des devises concer-

nées ou qu'une transaction sur un marché local ne soient nécessaires. Il est ainsi possible d'éviter le risque local de contrepartie et, dans l'éventualité de restrictions à l'exportation des devises, les risques et frais liés à la constitution de réserves en monnaies locales. En outre, les NDF établis en USD, entre deux parties contractantes offshore, ne sont généralement pas soumis à des contrôles de change locaux.

Les compartiments **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates** et **UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates** investissent, conformément à la politique de placement décrite ci-avant, au moins deux tiers de leur actif dans des titres et droits de créance, au sens de la définition précitée, émis par des entreprises. Au moins deux tiers des placements des compartiments doivent être assortis d'une notation comprise entre AAA et BBB- (Standard & Poors), d'une notation comparable d'une autre agence de notation reconnue ou - s'agissant de nouvelles émissions pour lesquelles il n'existe pas encore de notation officielle - d'une notation UBS interne comparable. Les placements dans des obligations ayant une notation inférieure à BBB- ou équivalente ne peuvent excéder 20% de l'actif des compartiments. Au moins deux tiers des placements sont libellés dans la monnaie indiquée dans la dénomination des compartiments.

La part des placements en devises non couverts par rapport à la monnaie de compte d'un compartiment ne doit pas excéder 10% de l'actif du compartiment en question. Après déduction des liquidités, les compartiments peuvent investir jusqu'à un tiers de leur actif en instruments du marché monétaire. 25% maximum de leur actif peuvent être investis en obligations convertibles, échangeables et à bon de souscription ainsi qu'en convertible debentures.

En outre, les compartiments peuvent investir, après déduction des liquidités, jusqu'à 10% de leur actif dans des titres et droits de participation et des warrants, dans des actions, d'autres parts de capital et des bons de jouissance obtenus par l'exercice de droits de conversion et de souscription ou d'options, ainsi que dans des warrants restants suite à la vente séparée d'obligations ex warrant et des titres de participation liés à ces warrants.

Les titres de participation acquis par voie d'exercice ou de souscription doivent être vendus au plus tard 12 mois après leur acquisition.

Dans le cadre de la politique générale de placement, le compartiment **UBS (Lux) Bond SICAV – Global Corporates** investit à l'échelle mondiale au moins deux tiers de son actif dans des titres et droits de créance émis par des entreprises. Au moins deux tiers des placements du compartiment doivent être assortis d'une notation comprise entre AAA et BBB- (Standard & Poors), d'une notation comparable d'une autre agence de notation reconnue ou - s'agissant de nouvelles émissions pour lesquelles il n'existe pas encore de notation officielle - d'une notation UBS interne comparable. Les placements dans des obligations ayant une notation inférieure à BBB- ou équivalente ne peuvent excéder 20% de l'actif du compartiment. Toutes les règles en matière de notation s'appliquent aux achats effectués par le gestionnaire de portefeuille.

Après déduction des liquidités, le compartiment peut investir jusqu'à un tiers de son actif en liquidités et en instruments du marché monétaire. 25% maximum de son actif peuvent être investis en obligations convertibles, échangeables et à bon de souscription ainsi qu'en convertible debentures.

En outre, le compartiment peut investir, après déduction des liquidités, jusqu'à 10% de son actif dans des titres et droits de participation et des warrants, dans des actions, d'autres parts de capital et des bons de jouissance obtenus par l'exercice de droits de conversion et de souscription ou d'options, ainsi que dans des warrants restants suite à la vente séparée d'obligations ex warrant et des titres de participation liés à ces warrants. Les titres de participation acquis par voie d'exercice ou de souscription doivent être vendus au plus tard 12 mois après leur acquisition.

Le compartiment peut, dans le respect des limites de placement susmentionnées, investir globalement jusqu'à un tiers de son actif dans des titres précités, autorisés par la loi, qui sont émis ou garantis par des émetteurs de pays émergents ou des émetteurs qui exercent l'essentiel de leur activité dans des pays émergents ou qui émettent des instruments comportant un risque de crédit lié à des pays émergents. Sont considérés comme des pays émergents tous les pays inclus dans l'indice International Finance Corporation Composite et/ou l'indice MSCI Emerging Markets, ainsi que d'autres pays se trouvant à un stade de développement économique comparable ou dans lesquels de nouveaux marchés de capitaux sont constitués. Les pays émergents sont encore à un stade précoce de leur développement et présentent un risque élevé d'expropriation, de nationalisation et d'instabilité sociale, politique et économique.

Un engagement dans les pays émergents comporte des risques généraux, liés notamment aux facteurs suivants (liste non exhaustive):

- problèmes de liquidité
- fluctuations des cours de change
- restrictions à l'exportation de devises
- restrictions d'achat et de vente.

Le compartiment ne peut pas investir dans des créances titrisées, telles que des MBS, CMBS, ABS américains ou des CDO.

La monnaie de compte est l'USD. Les placements sont effectués dans les devises les plus à même de soutenir la performance, la part des placements en devises non couverts par rapport à la monnaie de compte (USD) ne devant pas excéder 20% de l'actif.

Les compartiments **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2012**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2013**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2013 II**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2014**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2014 II**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2015**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2015 II**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2016**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2016 II**, **UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2012**, **UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2013**, **UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2013 II**, **UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2014**, **UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2014 II**, **UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2015**, **UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2015 II**, **UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2016** et **UBS (Lux) Bond SICAV – USD Corporates 2016 II** sont créés pour une durée déterminée dans leur nom. Aux fins des objectifs de placement des compartiments, le conseil d'administration peut suspendre l'émission de ses actions à tout moment après la première émission. Le dernier jour de la durée de vie des compartiments est appelé ci-après «*échéance*». Le rachat d'actions est possible à tout moment dans les cinq jours ouvrables précédant l'échéance, conformément aux modalités décrites dans la section «*Rachat d'actions*» du présent prospectus.

Ces compartiments investissent au moins deux tiers de leur actif dans des titres et droits de créance émis par des entreprises. Au moins deux tiers des placements des compartiments doivent être assortis d'une notation comprise entre AAA et BBB- (Standard & Poors), d'une notation comparable d'une autre agence de notation reconnue ou - s'agissant de nouvelles émissions pour lesquelles il n'existe pas encore de notation officielle - d'une notation UBS interne comparable. Les placements dans des obligations ayant une notation inférieure à BBB- ou équivalente ne peuvent excéder 20% de l'actif du compartiment. Concernant les compartiments **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2012**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2013**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2013 II**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2014**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2014 II**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2015**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2015 II**, **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2016** et **UBS (Lux) Bond SICAV – EUR Corporates 2016 II**, les placements en EUR comprennent également toutes les devises des pays participant à l'Union monétaire européenne tant que les monnaies nationales sont un moyen de paiement valable. Au moins deux tiers des placements sont libellés dans la monnaie indiquée dans la dénomination des compartiments. La part des placements en devises non couverts par rapport à la monnaie de compte d'un compartiment ne doit pas excéder 10% de l'actif du compartiment en question.

Toutes les règles en matière de notation s'appliquent aux achats effectués par le gestionnaire de portefeuille. Si les notations de positions détenues changent au fil du temps, les compartiments peuvent déroger à ces principes compte tenu de leur conception en tant que fonds à durée limitée.

Après déduction des liquidités, les compartiments peuvent investir jusqu'à un tiers de leur actif dans des liquidités et des instruments du marché monétaire. 25% maximum de leur actif peuvent être investis en obligations convertibles, échangeables et à bon de souscription ainsi qu'en convertible debentures. En outre, les compartiments peuvent investir, après déduction des liquidités, jusqu'à 10% de leur actif dans des titres et droits de participation et des warrants, dans des actions, d'autres parts de capital et des bons de jouissance obtenus par l'exercice de droits de conversion et de souscription ou d'options, ainsi que dans des warrants restants suite à la vente séparée d'obligations ex warrant et des titres de participation liés à ces warrants. Les titres de participation acquis par voie d'exercice ou de souscription doivent être vendus au plus tard 12 mois après leur acquisition. Les compartiments ne peuvent pas investir dans des MBS, CMBS, ABS américains, ni dans des CDO.

Tous les instruments utilisés, à l'exception des instruments du marché monétaire, sont sélectionnés en fonction de leur durée de vie et ont une échéance inférieure ou égale à celle du compartiment. Conformément à la politique de placement décrite, les compartiments peuvent, durant les 6 mois précédant l'échéance, détenir jusqu'à 100% de leur actif sous forme de liquidités et d'instruments du marché monétaire. Si, du fait de conditions de marché exceptionnelles, la liquidation des actifs à l'échéance entraîne une moins-value, la société peut, afin de sauvegarder les intérêts des investisseurs, différer le paiement du solde de clôture, selon les modalités décrites dans la section «*Rachat d'actions*» du présent prospectus, pendant une durée maximum de 2 mois.

Le compartiment **UBS (Lux) Bond SICAV – European Convergence** investit, conformément à la politique de placement décrite ci-avant, au moins deux tiers de son actif dans des titres et droits de créance, au sens de la définition précitée, émis par des organismes internationaux et supranationaux, des collectivités de droit public et des émetteurs privés et semi-publics d'Etats engagés dans le processus de convergence européen.

Par Etats engagés dans le processus de convergence européen, on entend, dans le cadre de ce compartiment, tous les Etats d'Europe centrale et orientale (y compris la Turquie) offrant un potentiel de croissance élevé, qui visent un niveau de développement identique à celui des pays industrialisés d'Europe occidentale et/ou qui sont en passe d'adhérer à l'Union européenne (UE) ou qui y ont déjà adhéré mais n'ont pas encore adopté l'euro.

Le compartiment investit principalement dans des titres libellés dans les monnaies des Etats membres de l'UE (EUR en particulier) ou dans des monnaies librement convertibles d'Etats engagés dans le processus de convergence européen. Les placements sont effectués dans les devises les plus à même de soutenir la performance, le risque de change face à la monnaie de compte (EUR) n'étant pas systématiquement couvert.

Après déduction des liquidités, le compartiment peut investir jusqu'à un tiers de son actif dans des obligations, des billets (notes) et des titres de créance similaires à taux fixe ou variable, garantis ou non (y compris des billets à taux flottant, floating rate notes), libellés dans des monnaies librement convertibles qui ne sont pas soumis à la règle des deux tiers mentionnée ci-dessus, ainsi que dans des instruments du marché monétaire. 25% maximum de son actif peuvent être investis en obligations convertibles, échangeables et à bon de souscription ainsi qu'en convertible debentures, dont les warrants portent sur des valeurs mobilières émises par des émetteurs d'Etats engagés dans le processus de convergence européen, tels que décrits ci-dessus, ou d'autres Etats européens.

En outre, le compartiment peut investir, après déduction des liquidités, jusqu'à 10% de son actif dans des titres et droits de participation et des warrants, dans des actions et des parts de capital assimilables à des actions, telles que des parts de sociétés coopératives et des bons de participation, libellés dans des devises librement convertibles, dans des actions, d'autres parts de capital et des bons de jouissance obtenus par l'exercice de droits de conversion et de souscription ou d'options, ainsi que dans des warrants restants suite à la vente séparée d'obligations ex warrant et des titres de participation liés à ces warrants.

Les titres de participation acquis par voie d'exercice ou de souscription doivent être vendus au plus tard 12 mois après leur acquisition.

Les placements effectués directement sur les marchés locaux des pays de la CEI (Communauté des Etats indépendants), cumulés avec ceux réalisés conformément au point 1.2 de la section «*Principes de placement*», ne peuvent en aucun cas excéder 10% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment peut également acheter ou vendre des futures (contrats à terme standardisés), des swaps, des non-deliverable forwards (contrats à terme de non-livraison) et des options sur devises, dans le but de:

- couvrir totalement ou partiellement le risque de change lié aux placements composant l'actif du compartiment face à sa monnaie de référence. Cette couverture peut intervenir directement (couverture d'une monnaie face à la monnaie de référence) ou indirectement (couverture de la monnaie face à une tierce monnaie elle-même couverte face à la monnaie de référence);
- établir des positions de change face à la monnaie de compte ou à d'autres devises.

Les non-deliverable forwards permettent d'établir des positions de change et de les couvrir contre les risques de change sans qu'un transfert physique des devises concernées ou qu'une transaction sur un marché local ne soient nécessaires. Il est ainsi possible d'éviter le risque local de contrepartie et, dans l'éventualité de restrictions à l'exportation des devises, les risques et frais liés à la constitution de réserves en monnaies locales. En outre, les NDF établis en USD, entre deux parties contractantes offshore, ne sont généralement pas soumis à des contrôles de change locaux.

Certains Etats dans lesquels ce compartiment investit sont encore à un stade précoce de leur développement et peuvent présenter un risque élevé d'expropriation, de nationalisation et d'instabilité sociale, politique et économique. Les placements dans ces Etats comportent en outre d'autres risques généraux, liés notamment aux facteurs suivants (liste non exhaustive):

- problèmes de liquidité
- fluctuations des cours de change
- restrictions à l'exportation de devises
- restrictions d'achat et de vente.

Les compartiments **UBS (Lux) Bond SICAV – Short Term EUR Corporates** et **UBS (Lux) Bond SICAV – Short Term USD Corporates** investissent, conformément à la politique de placement décrite ci-avant, au moins deux tiers de leur actif dans des titres et droits de créance au sens de la définition précitée. La durée des portefeuilles ne peut excéder 3 ans et est continuellement adaptée en fonction de l'évolution du marché («short term»). Au moins deux tiers des placements sont libellés dans la monnaie indiquée dans la dénomination des compartiments.

La part des placements en devises non couverts par rapport à la monnaie de compte d'un compartiment ne doit toutefois pas excéder 10% de l'actif du compartiment en question.

Après déduction des liquidités, les compartiments peuvent investir jusqu'à un tiers de leur actif en instruments du marché monétaire. 25% maximum de leur actif peuvent être investis en obligations convertibles, échangeables et à bon de souscription ainsi qu'en convertible debentures.

En outre, les compartiments peuvent investir, après déduction des liquidités, jusqu'à 10% de leur actif dans des titres et droits de participation et des warrants, dans des actions, d'autres parts de capital et des bons de jouissance obtenus par l'exercice de droits de conversion et de souscription ou d'options, ainsi que dans des warrants restants suite à la vente séparée d'obligations ex warrant et des titres de participation liés à ces warrants.

Les titres de participation acquis par voie d'exercice ou de souscription doivent être vendus au plus tard 12 mois après leur acquisition.

Le compartiment **UBS (Lux) Bond SICAV – USD High Yield** investit, conformément à la politique de placement décrite ci-avant, au moins deux tiers de son actif dans des titres et droits de créance au sens de la définition précitée. Au moins deux tiers de son actif sont investis dans des obligations assorties d'une notation comprise entre BB+ et CCC (Standard & Poors), d'une notation comparable d'une autre agence de notation reconnue ou - s'agissant de nouvelles émissions pour lesquelles il n'existe pas encore de notation officielle - d'une notation UBS interne comparable. Les placements dans des obligations ayant une notation inférieure à CCC ou équivalente ne peuvent excéder 10% de l'actif du compartiment. Ce dernier veille, à cet égard, à une large diversification de ses placements en termes de secteurs et d'émetteurs. Les titres de second rang peuvent offrir des rendements supérieurs à la moyenne mais également présenter des risques accrus sur le plan de la solvabilité de l'émetteur par rapport aux titres de premier ordre. Au moins deux tiers des placements sont libellés en USD.

La part des placements en devises non couverts par rapport à la monnaie de compte (USD) ne doit toutefois pas excéder 10% de l'actif.

Après déduction des liquidités, le compartiment peut investir jusqu'à un tiers de son actif en instruments du marché monétaire. 25% maximum de son actif peuvent être investis en obligations convertibles et échangeables, en options à bon de souscription ainsi qu'en convertible debentures.

En outre, le compartiment peut investir, après déduction des liquidités, jusqu'à 10% de son actif dans des titres et droits de participation et des warrants, dans des actions, d'autres parts de capital et des bons de jouissance obtenus par l'exercice de droits de conversion et de souscription ou d'options, ainsi que dans des warrants restants suite à la vente séparée d'obligations ex warrant et des titres de participation liés à ces warrants.

Les titres de participation acquis par voie d'exercice ou de souscription doivent être vendus au plus tard 12 mois après leur acquisition.

Le compartiment **UBS (Lux) Bond SICAV – Short Duration High Yield** investit, conformément à la politique de placement décrite ci-avant, au moins deux tiers de son actif dans des titres et droits de créance. Au moins deux tiers de son actif sont investis dans des obligations assorties d'une notation comprise entre BBB+ et CCC (Standard & Poors), d'une notation comparable d'une autre agence de notation reconnue ou - s'agissant de nouvelles émissions pour lesquelles il n'existe pas encore de notation officielle - d'une notation UBS interne comparable. Au moins 50% des placements sont libellés en USD. La part des placements en devises non couverts par rapport à la monnaie de compte d'un compartiment ne doit toutefois pas excéder 10% de l'actif du compartiment.

La durée moyenne de l'actif net du compartiment n'excédera pas 3 ans.

Après déduction des liquidités, le compartiment peut investir jusqu'à un tiers de son actif en instruments du marché monétaire. 25% maximum de son actif peuvent être investis en obligations convertibles, échangeables et à bon de souscription ainsi qu'en convertible debentures.

En outre, le compartiment peut investir, après déduction des liquidités, jusqu'à 10% de son actif dans des titres et droits de participation et des warrants, dans des actions, d'autres parts de capital et des bons de jouissance obtenus par l'exercice de droits de conversion et de souscription ou d'options, ainsi que dans des warrants restants suite à la vente séparée d'obligations ex warrant et des titres de participation liés à ces warrants.

Les titres de participation acquis par voie d'exercice ou de souscription doivent être vendus au plus tard 12 mois après leur acquisition.

Le compartiment ne peut pas investir dans des MBS, CMBS, ABS américains, ni dans des CDO.

Dans le cadre de la politique générale de placement, les compartiments **UBS (Lux) Bond SICAV – Inflation-linked EUR** et **UBS (Lux) Bond SICAV – Inflation-linked**

USD investissent au moins deux tiers de leur actif dans des titres et droits de créance indexés sur l'inflation qui sont émis par des organismes internationaux ou supranationaux ou des émetteurs publics, semi-publics ou privés et libellés dans la monnaie du compartiment considéré. Les compartiments peuvent investir jusqu'à un tiers de leur actif dans des titres et droits de créance libellés dans une autre monnaie que celle indiquée dans leur dénomination. Après déduction des liquidités, les compartiments peuvent investir jusqu'à un tiers de leur actif en instruments du marché monétaire. Ils ne peuvent pas investir dans des MBS, CMBS, ABS américains, ni dans des CDO. Les compartiments investissent leur actif dans des instruments tels que des titres de créance indexés sur l'inflation et autres, tous types d'instruments du marché monétaire et recourent à des futures (contrats à terme standardisés), des credit default swaps (swaps de défaillance), des interest rate swaps (swaps de taux d'intérêt), des inflation swaps (swaps d'inflation) ainsi qu'à des instruments dérivés sur devises, tels que des futures, des forwards (contrats à terme de gré à gré) et des options. Dans le cadre d'une gestion de portefeuille efficace et aux fins de la mise en œuvre de la politique de placement, les compartiments peuvent investir, conformément aux dispositions du paragraphe «Techniques et instruments particuliers ayant pour objet des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire», dans tous les instruments dérivés qui sont décrits dans ce paragraphe. Les instruments décrits aux points 1.1 a) et 1.1 b) (Placements autorisés de la société) sont notamment autorisés comme actifs sous-jacents.

Le compartiment **UBS (Lux) Bond SICAV – Inflation-linked Global** investit au moins deux tiers de son actif dans des titres et droits de créance indexés sur l'inflation qui sont émis par des organismes internationaux ou supranationaux ou des émetteurs publics, semi-publics ou privés. Après déduction des liquidités, le compartiment peut investir jusqu'à un tiers de son actif en instruments du marché monétaire. Le compartiment ne peut pas investir dans des MBS, CMBS, ABS américains, ni dans des CDO. Il investit son actif dans des instruments tels que des titres de créance indexés sur l'inflation et autres, tous types d'instruments du marché monétaire et recourt à des futures (contrats à terme standardisés), des credit default swaps (swaps de défaillance), des interest rate swaps (swaps de taux d'intérêt), des inflation swaps (swaps d'inflation) ainsi qu'à des instruments dérivés sur devises, tels que des futures, des forwards (contrats à terme de gré à gré) et des options.

La monnaie de compte est l'USD. Les placements sont effectués dans les devises les plus à même de soutenir la performance, la part des placements en devises non couverts par rapport à la monnaie de compte (USD) ne devant pas excéder 20% de l'actif.

Dans le cadre d'une gestion de portefeuille efficace et aux fins de la mise en œuvre de la politique de placement, le compartiment peut investir, conformément aux dispositions du paragraphe «Techniques et instruments particuliers ayant pour objet des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire», dans tous les instruments dérivés qui sont décrits dans ce paragraphe. Les instruments décrits aux points 1.1 a) et 1.1 b) (Placements autorisés de la société) sont notamment autorisés comme actifs sous-jacents.

Le compartiment **UBS (Lux) Bond SICAV – Russia** investit, conformément à la politique de placement décrite ci-avant, au moins deux tiers de son actif dans des titres et droits de créance, au sens de la définition précitée, émis par la Fédération de Russie, des organismes internationaux et supranationaux, des collectivités de droit public et des émetteurs privés et semi-publics qui ont leur siège dans la Fédération de Russie ou exercent l'essentiel de leur activité économique dans cette région.

Des titres d'émetteurs de la Fédération de Russie peuvent être acquis directement, sous réserve qu'ils soient admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociés sur un autre marché réglementé reconnu, ouvert au public et en fonctionnement régulier.

Par marché reconnu dans la Fédération de Russie, on entend le Russian Trading System Stock Exchange et le Moscow Interbank Currency Exchange. Les titres acquis directement, en particulier les placements directs dans d'autres pays de la CEI (Communauté des Etats indépendants), qui ne sont ni admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ni négociés sur un autre marché réglementé reconnu, ouvert au public et en fonctionnement régulier, sont soumis aux restrictions de placement décrites au point 1.2 des «Principes de placement».

La monnaie de compte est l'USD. Toutefois, les placements sont effectués dans les devises les plus à même de soutenir la performance du compartiment.

La mise en place d'une exposition au rouble russe est un élément essentiel de la stratégie monétaire de ce compartiment.

A cette fin, le compartiment peut acheter ou vendre des futures (contrats à terme standardisés), des swaps, des forwards (contrats à terme de gré à gré), des non-deliverable forwards (contrats à terme de non-livraison) et des options sur devises, dans le but de:

- couvrir totalement ou partiellement le risque de change lié aux placements composant l'actif du compartiment face à sa monnaie de référence. Cette couverture peut intervenir directement (couverture d'une monnaie face à la monnaie de référence) ou indirectement (couverture de la monnaie face à une tierce monnaie elle-même couverte face à la monnaie de référence);
- établir des positions de change face à la monnaie de compte ou à d'autres devises.

Les non-deliverable forwards permettent d'établir des positions de change et de les couvrir contre les risques de change sans qu'un transfert physique des devises concernées ou qu'une transaction sur un marché local ne soient nécessaires. Il est ainsi possible d'éviter le risque local de contrepartie et, dans l'éventualité de restrictions à l'exportation des devises, les risques et frais liés à la constitution de réserves en monnaies locales. En outre, les NDF établis en USD, entre deux parties contractantes offshore, ne sont généralement pas soumis à des contrôles de change locaux.

Certains Etats dans lesquels ce compartiment investit sont encore à un stade précoce de leur développement et peuvent présenter un risque élevé d'expropriation, de nationalisation et d'instabilité sociale, politique et économique. Les placements dans ces Etats comportent en outre d'autres risques généraux, liés notamment aux facteurs suivants (liste non exhaustive):

- problèmes de liquidité
- fluctuations des cours de change
- restrictions à l'exportation de devises
- restrictions d'achat et de vente.

Après déduction des liquidités, le compartiment peut investir jusqu'à un tiers de son actif en instruments du marché monétaire. 25% maximum de son actif peuvent être investis en obligations convertibles et échangeables, en options à bon de souscription ainsi qu'en convertible debentures.

En outre, le compartiment peut investir, après déduction des liquidités, jusqu'à 10% de son actif dans des titres et droits de participation et des warrants, dans des actions, d'autres parts de capital et des bons de jouissance obtenus par l'exercice de droits de conversion et de souscription ou d'options, ainsi que dans des warrants restants suite à la vente séparée d'obligations ex warrant et des titres de participation liés à ces warrants.

Les titres de participation acquis par voie d'exercice ou de souscription doivent être vendus au plus tard 12 mois après leur acquisition.

Les placements dans la Fédération de Russie peuvent présenter une performance plus volatile et une liquidité moindre que les investissements dans d'autres pays européens. En outre, le contrôle exercé par les pouvoirs publics dans le pays où le compartiment investit peut être moins efficace et les méthodes utilisées en comptabilité, pour la vérification des comptes et la publication d'informations financières ne sont pas comparables aux normes en vigueur dans des pays plus développés. Par conséquent, ce compartiment s'adresse plus particulièrement aux investisseurs enclins au risque.

Utilisation de contrats à terme et d'options

Sous réserve des limites énoncées dans la section «Techniques et instruments particuliers ayant pour objet des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire», la société peut, pour chaque compartiment, recourir aux techniques et instruments relatifs aux valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, aux fins de la gestion régulière de l'actif du compartiment concerné. Les engagements découlant de ces opérations ne doivent à aucun moment excéder la valeur de l'actif net du compartiment concerné.

L'achat et/ou la vente de contrats à terme sur indices permet au gestionnaire de portefeuille de gérer les liquidités générées par les souscriptions ou nécessaires aux rachats et d'accroître ou de réduire l'exposition aux marchés à un coût avantageux.

En achetant et/ou vendant des options d'achat ou de vente sur valeurs mobilières et sur indices, le gestionnaire de portefeuille peut accroître l'exposition aux valeurs ou aux marchés concernés.

L'achat de warrants sur valeurs mobilières offre au gestionnaire de portefeuille un moyen d'accroître l'exposition aux valeurs concernées.

Pour autant que la politique de placement du compartiment le prévoit, le gestionnaire de portefeuille peut acheter ou vendre des contrats à terme, des swaps et des options sur devises dans le but d'établir ou de couvrir des positions en devises pour le compartiment concerné. Les engagements résultant de la conclusion de telles opérations ne doivent cependant à aucun moment excéder l'actif net du compartiment concerné.

Risques liés à l'utilisation de produits dérivés

Les instruments financiers dérivés ne sont pas des instruments de placement à part entière, mais des droits dont la valeur est déterminée principalement en fonction du cours, des fluctuations et des prévisions de cours d'une valeur sous-jacente. Les placements en produits dérivés sont soumis au risque général de marché, ainsi qu'aux risques de gestion, de crédit et de liquidité.

Du fait des caractéristiques spécifiques des instruments dérivés, ces risques peuvent toutefois se manifester différemment et, parfois, s'avérer plus élevés que ceux inhérents aux placements dans les valeurs sous-jacentes.

L'utilisation de produits dérivés requiert donc une connaissance approfondie non seulement des valeurs sous-jacentes, mais aussi des instruments dérivés eux-mêmes.

Le risque de crédit lié aux produits dérivés négociés en bourse est en général plus faible que celui associé aux instruments dérivés de gré à gré dans la mesure où l'organisme de compensation, qui joue le rôle d'émetteur ou de contrepartie pour chaque produit dérivé négocié en bourse, fournit une garantie de bonne fin. Afin de réduire le risque de crédit global, cette garantie s'inscrit dans le cadre d'un système de paiement quotidien géré par l'organisme de compensation, via lequel les actifs requis aux fins de couverture sont liquidés. Il n'existe aucune garantie comparable pour les instruments dérivés de gré à gré et la société doit donc prendre en compte la solvabilité de chaque contrepartie dans l'évaluation du risque de crédit potentiel.

A cela s'ajoutent des risques de liquidité car il peut s'avérer difficile d'acheter ou de vendre certains instruments. Lorsque des opérations sur instruments dérivés représentent des volumes particulièrement importants ou que le marché concerné est illiquide (ce qui peut être le cas pour les instruments dérivés négociés de gré à gré), il est possible que, dans certaines circonstances, les opérations ne puissent pas être exécutées en totalité ou qu'une position ne puisse être liquidée qu'au prix d'un surcoût.

L'utilisation de produits dérivés comporte également un risque d'erreur dans la détermination des prix ou l'évaluation des produits concernés. En outre, il se peut que la corrélation entre des produits dérivés et leurs actifs, taux d'intérêt ou indices sous-jacents soit imparfaite. De nombreux produits dérivés sont complexes et souvent évalués de manière subjective. Des évaluations erronées peuvent entraîner des demandes de paiement en liquide plus importantes de la part des contreparties ou une moins-value pour la société. Il n'existe pas toujours de rapport direct ou parallèle entre les produits dérivés et la valeur des actifs, taux d'intérêt ou indices sur lesquels ils se fondent. C'est pourquoi l'utilisation de produits dérivés par la société ne représente pas toujours un moyen efficace d'atteindre l'objectif de placement visé et peut même parfois s'avérer contre-productif.

Placements en OPC et OPCVM

Les compartiments qui, conformément à leur politique de placement spécifique, ont investi tout ou partie de leur actif net dans des OPC et des OPCVM, présentent par conséquent, en partie ou dans leur intégralité, une structure de fonds de fonds.

Les fonds de fonds possèdent un avantage global lié à une plus grande diversification/répartition des risques que les fonds constitués de placements directs. La diversification du portefeuille ne se limite pas uniquement, dans le cas des fonds de fonds, à leurs placements propres car les véhicules de placement dans lesquels ces fonds investissent (fonds cibles) sont également soumis aux règles strictes de répartition des risques. Les fonds de fonds permettent ainsi d'investir dans un produit qui présente une répartition des risques à deux niveaux, ce qui minimise le risque lié aux fonds cibles individuels. Le fonds autorise en outre le placement dans un seul produit, par le biais duquel l'investisseur devient détenteur d'un placement indirect dans un grand nombre de valeurs mobilières différentes.

Certaines commissions et certains frais peuvent, dans le cadre d'un placement dans des fonds existants, faire l'objet d'une double imputation (notamment les commissions de la banque dépositaire et de l'agent administratif central, les commissions de gestion/conseil et les commissions d'émission/de rachat des OPC et/ou OPCVM dans

lesquels les placements sont effectués). Ces commissions et frais sont portés en compte au niveau du fonds cible ainsi qu'au niveau du fonds de fonds lui-même.

Les compartiments peuvent également investir dans des OPC et/ou OPCVM gérés par UBS AG ou par une société à laquelle UBS AG est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation directe ou indirecte. Dans ce cas, aucune commission d'émission ou de rachat n'est prélevée lors de la souscription ou du rachat de ces parts. La double imputation des commissions et frais décrite ci-dessus ne peut porter que sur les frais de l'organisme chargé de l'administration et de la banque dépositaire dans le cadre de placements dans des tels OPC et OPCVM.

Des informations concernant les frais généraux et les frais de placement dans des fonds existants figurent au point 2.4 d) des principes de placement ainsi qu'à la rubrique «Frais à charge de la société».

Participation à UBS (Lux) Bond SICAV

Conditions d'émission et de rachat d'actions

Les actions d'un compartiment sont émises ou rachetées chaque jour ouvrable. On entend ici par «jour ouvrable», pour chaque compartiment, les jours ouvrables bancaires habituels (c.-à-d. tous les jours où les banques sont ouvertes durant les heures de bureau normales) au Luxembourg, à l'exception de certains jours fériés non légaux au Luxembourg et des jours auxquels les bourses des principaux pays où le compartiment investit sont fermées ou lors desquels 50% ou plus des placements du compartiment ne peuvent être évalués de manière adéquate. Les «jours fériés non légaux» sont des jours durant lesquels les banques et établissements financiers sont fermés.

En outre, pour tous les compartiments: aucune émission ni aucun rachat n'ont lieu les jours où la société a décidé de ne pas calculer de valeur nette d'inventaire comme cela est décrit dans le paragraphe «Suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire, de l'émission, du rachat et de la conversion d'actions». La société est par ailleurs en droit de refuser des demandes de souscription à sa discrétion.

La société n'autorise pas les pratiques de market timing ou de late trading qui, selon elle, vont à l'encontre des intérêts des actionnaires. Elle est en droit de refuser toute demande de souscription ou de conversion si elle estime qu'elle s'inscrit dans le cadre de telles pratiques. La société est en outre habilitée à prendre toutes les mesures qu'elle juge nécessaires afin de protéger les actionnaires contre de telles pratiques.

Les demandes de souscription et de rachat reçues au plus tard à 16h00 (heure de l'Europe centrale) un jour ouvrable (jour de l'ordre) par l'agent administratif ou le bureau central de traitement d'UBS Investment Bank en Suisse – une entité d'UBS AG – (heure limite de réception des ordres) sont traitées le jour ouvrable suivant (jour d'évaluation) sur la base de la valeur nette d'inventaire calculée ce jour-là.

Des délais de réception plus courts peuvent s'appliquer aux ordres passés auprès d'agences de placement au Luxembourg et à l'étranger, afin de garantir une transmission dans les temps à l'agent administratif ou au bureau central de traitement d'UBS Investment Bank en Suisse. Ces délais peuvent être obtenus auprès des agences de placement concernées. Pour les demandes de souscription ou de rachat reçues par l'agent administratif ou le bureau central de traitement d'UBS Investment Bank en Suisse – une entité d'UBS AG – après 16h00 (heure de l'Europe centrale) un jour ouvrable, le jour ouvrable suivant compte comme jour de l'ordre.

Il en va de même pour les demandes de conversion d'actions d'un compartiment en actions d'un autre compartiment d'UBS (Lux) Bond SICAV, lesquelles sont exécutées sur la base des valeurs d'actif net des compartiments concernés. Ainsi, la valeur nette d'inventaire utilisée aux fins de règlement n'est pas encore connue au moment de la passation des ordres (forward pricing). Elle est calculée le jour de l'évaluation sur la base des derniers cours connus (c.-à-d. des cours de clôture ou, si ceux-ci ne reflètent pas, selon la société, la valeur de marché appropriée, sur la base des derniers cours disponibles au moment de l'évaluation). Les différents principes d'évaluation sont décrits dans la section suivante.

Valeur nette d'inventaire, prix d'émission et de rachat

La valeur nette d'inventaire (valeur de l'actif net) ainsi que le prix d'émission et de rachat par action d'un compartiment ou d'une catégorie d'actions sont exprimés dans la monnaie de compte du compartiment ou de la catégorie d'actions considéré(e) et calculés chaque jour ouvrable en divisant l'actif net total du compartiment revenant à chaque catégorie d'actions par le nombre d'actions émises au titre de la catégorie concernée dudit compartiment.

Le pourcentage de la valeur nette d'inventaire attribuable aux différentes catégories d'actions sur un compartiment est déterminé, en tenant compte des commissions prélevées sur chaque catégorie d'actions, par le rapport entre les actions émises au titre de chaque catégorie d'actions et le total des actions émises par le compartiment; il change à chaque émission ou rachat d'actions.

Si, un jour ouvrable donné, la somme des souscriptions ou des rachats d'actions de toutes les catégories d'un compartiment résulte en une entrée ou une sortie nette de capitaux, la valeur nette d'inventaire du compartiment concerné peut être augmentée ou réduite. L'ajustement maximum s'élève à 2% de la valeur nette d'inventaire. On peut tenir compte d'une estimation des frais de transaction et des charges fiscales encourus par le compartiment ainsi que de l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur des actifs dans lesquels le compartiment investit. L'ajustement entraîne une augmentation de la valeur nette d'inventaire, lorsque les mouvements nets entraînent une augmentation du nombre d'actions du compartiment concerné. Il entraîne une diminution de la valeur nette d'inventaire, lorsque les mouvements nets entraînent une diminution du nombre d'actions. Le conseil d'administration peut fixer un seuil pour chaque compartiment. Il peut s'agir du mouvement net un jour ouvrable donné par rapport à l'actif net du fonds ou à un montant absolu dans la monnaie du compartiment concerné. Dans ce cas, la valeur nette d'inventaire ne sera ajustée que si ce seuil est dépassé au cours d'un jour ouvrable donné.

L'actif de chaque compartiment est évalué comme suit:

a) Les valeurs mobilières, produits dérivés et autres actifs cotés en bourse sont évalués aux derniers cours de marché connus. Lorsque ces valeurs mobilières, produits dérivés ou autres actifs sont cotés sur plusieurs bourses, c'est le dernier cours disponible auprès de la bourse constituant le marché principal de ces placements qui est retenu.

Dans le cas de valeurs mobilières, produits dérivés et autres actifs faisant l'objet de transactions limitées en bourse, mais négociés entre courtiers sur un marché secondaire régi par des règles de fixation des prix conformes aux usages, la société peut évaluer ces valeurs mobilières, produits dérivés et autres actifs sur

la base des prix de ce marché. Les valeurs mobilières, produits dérivés et autres actifs qui ne sont pas cotés en bourse mais négociés sur un autre marché réglementé, reconnu, ouvert au public et en fonctionnement régulier sont évalués au dernier cours disponible sur ce marché;

- b) les valeurs mobilières et autres actifs non cotés en bourse sont évalués au dernier prix du marché disponible; à défaut, la société évalue ces valeurs mobilières selon d'autres principes déterminés par elle de bonne foi sur la base des prix de réalisation probables;
- c) Les produits dérivés qui ne sont pas cotés en bourse (produits dérivés de gré à gré) sont évalués sur la base de prix obtenus de sources indépendantes. Si une seule source indépendante est disponible pour l'évaluation d'un produit dérivé, la probabilité du prix obtenu est vérifiée à l'aide de modèles de calcul reconnus par la société et le réviseur d'entreprises de la société sur la base de la valeur de marché de l'instrument sous-jacent du produit dérivé;
- d) les parts d'autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et/ou d'autres organismes de placement collectif (OPC) sont évaluées à leur dernière valeur nette d'inventaire connue;
- e) Pour les instruments du marché monétaire, le prix d'évaluation est progressivement aligné sur le prix de rachat, à partir du prix d'acquisition net et compte tenu des rendements générés. En cas de variations importantes des conditions de marché, la base d'évaluation des différents actifs est ajustée en fonction des nouveaux rendements du marché.
- f) Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, produits dérivés et autres placements libellés dans une devise autre que la devise de référence du compartiment correspondant et qui ne sont pas couverts par des transactions en devises sont évalués au cours de change équivalent à la moyenne entre le prix d'achat et le prix de vente qui sont connus au Luxembourg ou, dans le cas contraire, sur le marché le plus représentatif de cette devise;
- g) Les dépôts à terme et les placements fiduciaires sont évalués à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus.
- h) La valeur des contrats d'échange est calculée par la contrepartie du swap sur la base de la valeur actualisée nette (net present value) de tous les flux de trésorerie, entrées comme sorties. Cette méthode d'évaluation est agréée par la société et soumise au contrôle du réviseur d'entreprises.

La société est autorisée à appliquer d'autres critères d'évaluation généralement reconnus et vérifiables afin d'obtenir une évaluation adéquate de l'actif net si, du fait de circonstances particulières, une évaluation effectuée selon les règles susmentionnées s'avère impraticable ou inexacte.

Dans des circonstances exceptionnelles, des évaluations supplémentaires peuvent être effectuées dans le courant de la journée, auquel cas elles s'appliquent aux émissions et rachats ultérieurs d'actions.

Emission d'actions

Les prix d'émission des actions des compartiments sont calculés selon les modalités de la section « Valeur nette d'inventaire, prix d'émission et de rachat ».

Après la première émission, le prix d'émission correspond à la valeur nette d'inventaire par action augmentée d'une commission d'émission de maximum 6% de la valeur nette d'inventaire, prélevée au profit des agences de placement. Les impôts, droits et autres taxes éventuellement dus dans les différents pays de commercialisation sont également portés en compte.

L'agent payeur local effectuera les transactions correspondantes pour le compte de l'investisseur final en qualité de mandataire. Les frais liés aux services de l'agent payeur peuvent être mis à charge de l'investisseur. Les souscriptions d'actions de la société s'effectuent au prix d'émission des compartiments auprès de la société, de l'agent administratif ou de la banque dépositaire ainsi qu'auprès des agences de placement et des agents payeurs, qui sont chargés de les transmettre à la société. Les actions peuvent également être souscrites dans le cadre de plans d'épargne, d'amortissement ou de conversion, conformément aux normes en vigueur sur le marché considéré. Des informations à ce sujet peuvent être obtenues auprès des agences de placement locales.

Pour les souscriptions reçues par l'agent administratif ou le bureau central de traitement d'UBS Investment Bank en Suisse – une entité d'UBS AG – après 16h00 (heure de l'Europe centrale) un jour ouvrable, le jour ouvrable suivant compte comme jour de l'ordre.

Le prix d'émission des actions d'un compartiment est payable au plus tard le troisième jour ouvrable suivant le jour de l'ordre par versement sur le compte de la banque dépositaire en faveur du compartiment. La société peut accepter, à sa discrétion, que des souscriptions soient effectuées en tout ou partie en nature. Dans ce cas, l'apport en nature doit être compatible avec la politique et les restrictions de placement du compartiment concerné. En outre, ces investissements sont contrôlés par le réviseur d'entreprises nommé par la société. Les frais afférents sont à la charge de l'investisseur.

Dès la fixation du prix d'émission, les certificats sont délivrés sur demande dans les meilleurs délais, moyennant facturation des frais de délivrance conformes à la pratique bancaire. Pour chaque compartiment, seuls des certificats au porteur et nominatifs en coupures d'une ou de plusieurs actions peuvent être émis. Des fractions d'actions peuvent également être émises pour tous les compartiments et toutes les catégories d'actions. Toutefois, ces fractions ne sont pas matérialisées par des certificats, mais enregistrées au nom de l'actionnaire sur le compte-titres de son choix.

Rachat d'actions

Les demandes de rachat, accompagnées des certificats éventuellement émis, peuvent être adressées à l'agent administratif, à la banque dépositaire ou à une autre agence de placement ou un autre agent payeur habilités à recevoir ces demandes et qui les transmettront à la société.

Pour les demandes de rachat reçues par l'agent administratif ou le bureau central de traitement d'UBS Investment Bank en Suisse – une entité d'UBS AG – après 16h00 (heure de l'Europe centrale) un jour ouvrable, le jour ouvrable suivant compte comme jour de l'ordre.

La contre-valeur des actions d'un compartiment présentées en vue d'un rachat est payée le troisième jour ouvrable suivant le jour de l'ordre, à moins que, en vertu de dispositions légales, telles que des mesures de contrôle des changes ou des restrictions aux mouvements de capitaux, ou en raison d'autres circonstances échappant au contrôle de la banque dépositaire, le transfert du montant du rachat dans le pays où la demande de rachat a été introduite ne s'avère impossible.

Les impôts, droits ou autres taxes éventuellement dus dans les différents pays de commercialisation sont portés en compte.

L'agent payeur local effectuera les transactions correspondantes pour le compte de l'investisseur final en qualité de mandataire. Les frais liés aux services de l'agent payeur peuvent être mis à charge de l'investisseur. Une commission de rachat de 2% maximum (calculée sur la base de la valeur nette d'inventaire) peut être prélevée au profit des agences de placement.

En fonction de l'évolution de la valeur de l'actif net, le prix de rachat pourra être supérieur ou inférieur au prix payé par l'actionnaire.

En cas de demandes de rachat importantes ou si, à la clôture d'un compartiment à durée déterminée, les conditions de marché sont défavorables aux investisseurs du fait de circonstances exceptionnelles, la société peut décider de ne donner suite à une demande de rachat qu'après avoir vendu les éléments correspondants de son actif et ce, dans les meilleurs délais possibles. Si une telle mesure s'avère nécessaire, toutes les demandes de rachat reçues le même jour seront honorées au même prix.

La société peut, à sa discrétion, proposer aux investisseurs d'effectuer des rachats en tout ou partie en nature. Ces paiements sont contrôlés par le réviseur d'entreprises nommé par la société et ne doivent avoir aucune conséquence négative pour les autres actionnaires de la société. Les frais afférents sont à la charge de l'investisseur.

Conversion d'actions

Les actionnaires peuvent à tout moment passer d'un compartiment à un autre ou d'une catégorie d'actions à une autre au sein d'un même compartiment. Les modalités applicables aux demandes de conversion sont identiques à celles régissant l'émission et le rachat d'actions.

Le nombre d'actions dans lesquelles l'actionnaire peut convertir son portefeuille se calcule selon la formule suivante:

$$\alpha = \frac{\beta * \chi * \delta}{\varepsilon}$$

où:

α = nombre d'actions du nouveau compartiment ou de la catégorie d'actions dans lequel (laquelle) la conversion doit s'effectuer

β = nombre d'actions du compartiment ou de la catégorie d'actions à partir duquel (de laquelle) la conversion doit s'effectuer

χ = valeur nette d'inventaire des actions présentées à la conversion

δ = taux de change entre les compartiments ou les catégories d'actions concerné(es). Si les deux compartiments ou catégories d'actions sont évalué(e)s dans la même monnaie de compte, ce coefficient est égal à 1

ε = valeur nette d'inventaire des actions du compartiment ou de la catégorie d'actions dans lequel (laquelle) la conversion doit s'effectuer, augmentée des impôts, droits ou autres taxes

Lors de la conversion, une commission d'émission de 3% maximum (calculée sur la base de la valeur nette d'inventaire des actions du compartiment ou de la catégorie d'actions dans lequel (laquelle) la conversion a lieu) peut être prélevée au profit des agences de placement.

Les impôts, taxes et droits de timbre éventuellement dus dans les différents pays lors du passage d'un compartiment à un autre sont à la charge des actionnaires.

Lors d'une conversion, les nouveaux certificats sont délivrés sur demande dans les meilleurs délais, moyennant facturation des frais de délivrance conformes à la pratique bancaire.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Les agences de placement de la société sont tenues de respecter les dispositions des lois luxembourgeoises du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie, du 5 avril 1993 relative au secteur financier et du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, dans leur version en vigueur, ainsi que les dispositions du règlement de gestion en vigueur.

Sur ce fondement, il est fait obligation aux investisseurs d'établir la preuve de leur identité auprès de l'agence de placement ou du distributeur qui reçoit leur souscription. Lors de la souscription, l'agence de placement ou le distributeur est tenu(e) de demander aux investisseurs les documents ou informations suivant(e)s: pour les personnes physiques, une copie certifiée conforme (par l'agence de placement ou le distributeur ou par les autorités locales) du passeport ou de la carte d'identité; pour les sociétés ou les autres personnes morales, une copie certifiée conforme de l'acte constitutif, une copie certifiée conforme de l'extrait du registre de commerce, une copie du dernier bilan annuel publié, ainsi que les noms complets des ayants droit économiques.

L'agence de placement doit s'assurer que les distributeurs respectent strictement la procédure d'identification décrite ci-dessus. UBS Fund Services (Luxembourg) S.A. et la société peuvent à tout moment demander à l'agence de placement de fournir la preuve du respect de cette procédure. UBS Fund Services (Luxembourg) S.A. s'assure que les dispositions précitées sont respectées dans le cadre de toutes les demandes de souscription/rachat émanant d'agences de placement ou de distributeurs établis dans des pays qui ne sont pas membres du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI).

En outre, l'agence de placement et ses distributeurs doivent respecter l'ensemble des règles relatives à la prévention du blanchiment d'argent en vigueur dans les différents pays de commercialisation.

Sont considérés comme pays membres du GAFI les pays souscrivant aux dispositions du GAFI.

Suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire, de l'émission, du rachat et de la conversion d'actions

La société est en droit de suspendre temporairement le calcul de la valeur nette d'inventaire d'un ou de plusieurs compartiments, l'émission et le rachat d'actions ainsi que la conversion d'actions entre les compartiments:

- lorsqu'un ou plusieurs marchés ou bourses de valeurs auprès desquels une part importante de l'actif net est évaluée sont fermés (en dehors des jours fériés ordinaires) ou lorsque les transactions y sont suspendues ou que ces marchés ou bourses de valeurs sont sujets à des restrictions ou à des fluctuations temporaires importantes;

- lorsqu'en raison d'événements non imputables à la société ou échappant à son contrôle, il s'avère impossible de disposer normalement de l'actif net sans compromettre gravement les intérêts des actionnaires;
 - lorsque la valeur d'une part importante de l'actif net ne peut être déterminée en raison d'une perturbation des communications ou pour toute autre raison;
 - lorsque des restrictions de change ou des mesures restreignant la libre circulation des capitaux empêchent d'exécuter des opérations pour le compte de la société.
- La suspension du calcul des valeurs nettes d'inventaire, la suspension de l'émission et du rachat d'actions et la suspension de la conversion d'un compartiment à l'autre feront l'objet d'une publication dans un quotidien luxembourgeois et, s'il y a lieu, dans les organes de publication des différents pays de commercialisation.
- En outre, la société est tenue de requérir des investisseurs qui ne remplissent plus les conditions de détention d'une catégorie d'actions qu'ils:
- restituent leurs actions dans un délai de 30 jours calendaires conformément aux dispositions relatives au rachat d'actions; ou
 - transfèrent leurs actions à une personne qui remplit les conditions requises pour acquérir des actions de la catégorie considérée; ou
 - échantent leurs actions contre des actions d'une autre catégorie du compartiment concerné, pour laquelle ces investisseurs remplissent les conditions d'acquisition.
- La société est par ailleurs en droit de:
- refuser une demande de souscription à sa discrétion;
 - racheter à tout moment des actions acquises en dépit d'une disposition d'exclusion.

Affectation des résultats

L'assemblée générale des actionnaires de chaque compartiment détermine, sur proposition du conseil d'administration après la clôture des comptes annuels, si et dans quelle mesure les différents compartiments ou les différentes catégories d'actions procèdent à des distributions. Les distributions ne peuvent avoir pour effet de faire descendre l'actif net de la société en dessous du minimum prévu par la loi. Lorsque des distributions sont effectuées, elles sont versées dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des dividendes intérimaires et à suspendre le versement des distributions.

Les droits à distribution et attribution qui ne sont pas exercés dans les cinq ans de leur échéance sont forclos et retournent au compartiment ou à la catégorie d'actions concerné(e) de la société. Si ledit compartiment ou ladite catégorie d'actions a déjà été liquidé(e), les distributions et attributions échoient aux autres compartiments de la société ou aux autres catégories d'actions du compartiment concerné, au prorata de leur actif net respectif. Sur proposition du conseil d'administration de la société, l'assemblée générale peut également prévoir, dans le cadre de l'affectation du résultat net et des plus-values réalisées, d'émettre des actions gratuites. Afin que les distributions correspondent aux droits réels des investisseurs, il est procédé à une péréquation des revenus.

Les distributions se font sur présentation des coupons. Le mode de paiement est déterminé par la société.

Fiscalité et frais

Fiscalité

La société est régie par la législation luxembourgeoise. En vertu de la législation luxembourgeoise actuellement en vigueur, la société n'est assujettie à aucun impôt prélevé à la source et n'est redevable d'aucun impôt sur le revenu, sur les plus-values ou sur la fortune au Luxembourg. Toutefois, une taxe d'abonnement de 0,05% par an est prélevée au Grand-Duché de Luxembourg sur l'actif net total de chaque compartiment; pour certaines catégories d'actions, seule une taxe d'abonnement réduite de 0,01% par an est prélevée (de plus amples informations à ce sujet figurent à la rubrique «Aperçu des compartiments et des catégories d'actions»). Elle est payable à la fin de chaque trimestre. L'actif net total de chaque compartiment au terme de chaque trimestre constitue la base de calcul de la taxe.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la loi luxembourgeoise du 21 juin 2005 a transposé en droit luxembourgeois la directive 2003/48/CE du Conseil du 3 juin 2003 relative à la fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts. Celle-ci prévoit qu'à compter du 1^{er} juillet 2005, les paiements transfrontaliers d'intérêts à des personnes physiques résidant dans l'UE sont soumis à une retenue à la source ou donnent lieu à la transmission automatique d'informations. Cela s'applique entre autres aux distributions et aux dividendes versés par des fonds de placement qui investissent plus de 15% de leur actif dans des titres et droits de créance au sens de la directive, ainsi qu'aux revenus issus de la cession ou du remboursement de parts de fonds dont les placements sont constitués pour plus de 40% (à compter du 1^{er} janvier 2011: 25%) par de tels titres et droits. A cette fin, l'agence de placement ou le distributeur peut, s'il y a lieu, demander aux investisseurs, lors de la souscription, le numéro d'identification fiscale (NIF) qui leur a été attribué par l'administration du pays dans lequel ils ont leur résidence fiscale. Les différents chiffres indiqués émanent des dernières données disponibles à la date de calcul.

A condition que le compartiment considéré ne soit pas soumis à la directive précitée ou que celle-ci ne concerne pas l'actionnaire, ce dernier n'est redevable d'aucun impôt sur le revenu, les donations, les successions ou autre au Luxembourg, conformément à la législation fiscale actuellement en vigueur, sauf s'il a son domicile, sa résidence ou son établissement permanent au Luxembourg ou s'il était domicilié auparavant au Luxembourg et qu'il détient plus de 10% des actions de la société. Les informations ci-dessus ne se veulent pas exhaustives; elles ne constituent qu'un résumé des implications fiscales. Il incombe aux souscripteurs d'actions de s'informer de la législation et de l'ensemble des dispositions applicables concernant l'acquisition, la détention et la vente éventuelle d'actions en fonction de leur domicile ou de leur nationalité.

Investisseurs au Royaume-Uni

La société est un fonds étranger aux fins de l'impôt en vertu des lois (fiscales) britanniques sur les fonds étrangers entrées en vigueur le 1^{er} décembre 2009, qui sont venues compléter les lois fiscales qui s'appliquaient jusqu'ici aux placements dans des fonds étrangers.

Les produits de la cession (p. ex. par voie de transfert ou de rachat) de parts d'un fonds étranger qui est agréé en vertu des lois sur les fonds étrangers perçus par des investisseurs au Royaume-Uni sont soumis à l'impôt sur les plus-values (ou à l'impôt sur les bénéfices imposables des sociétés) et non pas à l'impôt sur le revenu.

Les produits de la cession (p. ex. par voie de transfert ou de rachat) de parts d'un fonds étranger qui n'est pas agréé en vertu des lois sur les fonds étrangers perçus par des investisseurs au Royaume-Uni sont soumis dans certaines circonstances à l'impôt sur le revenu (au lieu de l'impôt sur les plus-values).

Depuis le 1^{er} décembre 2009 et seulement pendant une période transitoire, les fonds étrangers peuvent introduire une demande d'agrément en tant que «fonds de distribution» ou «fonds déclarant» (reporting fund) auprès de l'administration fiscale britannique (HM Revenue & Customs).

L'agrément peut être sollicité pour un ou plusieurs compartiments au sein d'un fonds à compartiments multiples ou pour une ou plusieurs catégories d'actions d'un compartiment. Aux fins de la fiscalité britannique, un investissement dans une catégorie d'actions ayant le statut de «fonds de distribution» ou de «fonds déclarant» sera réputé constituer un placement dans un fonds étranger agréé.

A l'issue de la période transitoire, seuls les investissements dans un compartiment ou une catégorie d'actions d'un compartiment ayant le statut de «fonds déclarant» seront considérés comme des placements dans un fonds étranger agréé.

Les membres du conseil d'administration peuvent solliciter à leur discrétion le statut de fonds étranger agréé pour certains compartiments ou certaines catégories d'actions au sein d'un compartiment.

Dès lors qu'une demande en ce sens aura été introduite, les membres du conseil d'administration prévoient de gérer la société de telle sorte qu'un investissement dans des catégories d'actions spécifiques soit réputé constituer un placement dans un fonds étranger agréé lors de chaque exercice et d'attester auprès de l'administration fiscale britannique que les exigences requises à cette fin sont ou seront remplies.

Cependant, les membres du conseil d'administration ne garantissent pas que ces exigences seront effectivement satisfaites ni que le fisc britannique prendra acte de leur respect.

L'attention des personnes résidant habituellement au Royaume-Uni est attirée sur les dispositions du livre 13, chapitre 2 de la loi de l'impôt sur le revenu (Income Tax Act) de 2007 («Transfert d'actifs à l'étranger»), aux termes desquelles ces personnes sont assujetties dans certaines circonstances à l'impôt sur le revenu au titre des bénéfices et revenus générés par un investissement dans un (ou plusieurs) compartiment(s) mais non distribués ou auxquels ces personnes ne peuvent prétendre au Royaume-Uni.

Il convient en outre de prendre en compte les dispositions de la section 13 de la loi sur l'imposition des plus-values de cession (Taxation of Chargeable Gains Act) de 1992, qui régit la distribution de bénéfices imposables par des sociétés domiciliées en dehors du Royaume-Uni qui, si elles y étaient domiciliées, auraient le statut de «société fermée» (close company), à des investisseurs résidant habituellement ou ayant leur domicile permanent au Royaume-Uni. Tout investisseur qui perçoit, à titre individuel ou conjointement avec d'autres personnes liées, plus de 10% de tels bénéfices est tenu de les déclarer. Les membres du conseil d'administration prendront toutes les mesures utiles pour s'assurer que le/les compartiment(s) ne soi(en)t pas considéré(s) comme une/des société(s) qui aura(ien)t le statut de «société fermée» au sens de la section 13 de la loi sur l'imposition des plus-values de cession si elle(s) étai(en)t domiciliée(s) au Royaume-Uni. Il y a lieu de noter par ailleurs que les dispositions de la convention de double imposition entre le Royaume-Uni et le Luxembourg doivent être prises en compte dans l'examen des incidences de la section 13 de la loi sur l'imposition des plus-values de cession (Taxation of Chargeable Gains Act) de 1992.

Frais à charge de la société

La société paie chaque mois, pour les catégories d'actions «P», «N», «H», «K-1», «K-2», «F», «Q», «I-68», «I-62», «I-60», «I-58», «I-56», «I-55», «I-54», «I-52», «I-51», «I-50», «I-48», «I-46», «I-45», «I-44», «I-43», «I-42», «I-40», «I-38», «I-36», «I-34», «I-33» et «I-28», une commission forfaitaire de gestion maximale calculée sur la base de la valeur nette d'inventaire moyenne des compartiments.

Celle-ci est utilisée pour l'administration de la société (qui inclut les frais propres à la société, l'agent administratif et la banque dépositaire), la gestion des actifs et la commercialisation des compartiments ainsi que pour la couverture des frais éventuels. La commission forfaitaire de gestion maximale ne sera prélevée que lors du lancement des catégories d'actions concernées. Une vue d'ensemble de la commission forfaitaire de gestion maximale figure à la rubrique «Aperçu des catégories d'actions».

La société acquitte, sur la commission forfaitaire de gestion susmentionnée, l'ensemble des frais liés à l'administration, à la gestion de portefeuille et à la garde de ses actifs, ainsi qu'à la distribution du fonds de placement et/ou des compartiments concernés, tels que:

- les frais et droits annuels en rapport avec l'agrément et le contrôle de la société, au Luxembourg et à l'étranger;
- les autres frais prélevés par les autorités de surveillance;
- les frais d'impression des prospectus ainsi que des rapports annuels et semestriels;
- les frais relatifs à la publication des cours et des communications destinées aux investisseurs;
- les frais résultant de toute cotation de la société et de la distribution au Luxembourg comme à l'étranger;
- les commissions et frais facturés par la banque dépositaire au titre de la garde des actifs de la société, de la prise en charge des différents paiements et des autres tâches requises par la loi de 2002;
- les droits et autres frais liés au paiement d'éventuels dividendes aux investisseurs;
- les honoraires du réviseur d'entreprises.

La banque dépositaire, l'agent administratif et la société sont toutefois en droit de demander le remboursement des frais liés à des dispositions exceptionnelles prises dans l'intérêt des investisseurs, ou d'imputer directement ces frais à la société.

Aux fins de comparaison générale avec les barèmes de frais de différents fournisseurs de fonds n'appliquant pas de commission forfaitaire de gestion, la commission de gestion (management fee) correspond à 80% de la commission forfaitaire de gestion.

La société supporte par ailleurs tous les frais de transaction (frais de courtage, droits et taxes, etc. conformes aux pratiques de marché) liés à la gestion de ses actifs. La société supporte également tous les impôts prélevés sur ses actifs et revenus, notamment la taxe d'abonnement.

Les catégories d'actions «K-2» et «F» font l'objet d'une commission supplémentaire, fixée dans le cadre d'un contrat distinct entre l'investisseur et UBS AG ou l'un de ses distributeurs agréés.

Pour les catégories d'actions «I-11.5» et «I-6.5», une commission couvrant les frais d'administration de la société (qui incluent les frais propres à la société, l'agent administratif et la banque dépositaire) est prélevée. Les frais liés à la gestion des actifs et à la commercialisation sont directement facturés dans le cadre d'un contrat

distinct entre l'investisseur et UBS Global Asset Management ou l'un de ses distributeurs agréés.

Pour les catégories d'actions «I-X» et «U-X», les frais relatifs aux prestations à fournir en ce qui concerne la gestion des actifs et l'administration de la société (qui incluent les frais propres à la société, l'agent administratif et la banque dépositaire) ainsi que la commercialisation sont acquittés via les rémunérations dues à UBS AG en vertu d'un contrat distinct conclu avec l'investisseur.

Les frais attribuables aux compartiments individuels et/ou aux parts individuelles leur échoient.

Lorsque des frais se rapportent à plusieurs ou à l'ensemble des compartiments/catégories d'actions, ils sont imputés aux compartiments/catégories d'actions concerné(s) au prorata de leur valeur nette d'inventaire.

Pour les compartiments qui, aux termes de leur politique de placement, peuvent investir dans d'autres OPC ou OPCVM existants, des frais peuvent être prélevés à la fois au niveau du fonds de placement concerné et du compartiment.

Lors de l'investissement en parts de fonds gérés directement ou indirectement par la société elle-même ou par une autre société à laquelle elle est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation importante, directe ou indirecte, les commissions d'émission et de rachat éventuellement prélevées dans le cadre des fonds cibles ne peuvent être imputées au compartiment qui investit.

Informations destinées aux actionnaires

Publications et rapports périodiques

Pour chaque compartiment et pour la société, un rapport annuel est publié au 31 mai et un rapport semestriel au 30 novembre de chaque année.

Dans les rapports précités, les états financiers propres aux différents compartiments ou aux différentes catégories d'actions sont établis dans leur monnaie de compte respective. L'état consolidé de l'actif de l'ensemble de la société est établi en USD. Le rapport annuel, qui est publié dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice, comporte les comptes annuels révisés par le réviseur d'entreprises indépendant.

Ces rapports sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société et auprès de la banque dépositaire.

Les prix d'émission et de rachat des actions de chaque compartiment peuvent être obtenus au Luxembourg au siège de la société et auprès de la banque dépositaire. Les communications destinées aux actionnaires sont également publiées dans un quotidien luxembourgeois et, s'il y a lieu, dans des quotidiens étrangers.

Documents disponibles

Les documents suivants sont déposés au siège de la société, où ils peuvent être consultés:

- 1) les statuts de la société
- 2) les conventions conclues entre la banque dépositaire et la société. Ces dernières peuvent être modifiées d'un commun accord par les parties contractantes.

Dissolution de la société et de ses compartiments, fusion de compartiments

Dissolution de la société et de ses compartiments

La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, pour autant que les exigences légales en matière de quorum et de majorité soient respectées. Si l'actif net total de la société descend en dessous des 2/3 ou du 1/4 du capital minimum prévu par la loi, le conseil d'administration doit soumettre la question de la dissolution de la société à l'assemblée générale des actionnaires. Si la société doit être liquidée, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés à cet effet. Ceux-ci seront désignés par l'assemblée générale des actionnaires, qui décidera de l'étendue de leurs pouvoirs et de leurs émoluments. Les liquidateurs évalueront l'actif de la société au mieux des intérêts des actionnaires et répartiront le produit net de la liquidation des compartiments entre les actionnaires au prorata de leurs actions. Tout boni de liquidation ne pouvant être distribué aux actionnaires à la clôture de la liquidation sera déposé auprès de la Caisse de consignation à Luxembourg jusqu'à l'expiration du délai de prescription.

Les compartiments à durée déterminée sont automatiquement dissous et liquidés au terme de leur durée de vie. Le conseil d'administration peut décider de dissoudre tout compartiment si la valeur totale de son actif tombe en dessous d'un niveau considéré comme minimal aux fins d'une gestion économiquement pertinente, soit 10 millions d'USD (ou la contre-valeur dans une autre monnaie), ou si une modification des conditions politiques ou économiques le justifie. Sans préjudice des pouvoirs conférés au conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires d'un compartiment peut, sur proposition du conseil d'administration, diminuer le capital social en annulant des actions émises par le compartiment concerné et rembourser aux actionnaires la valeur nette d'inventaire de leurs actions. Ladite valeur nette d'inventaire sera calculée à la date d'effet de la décision, en tenant compte du prix qui serait obtenu en cas de réalisation des placements ainsi que de l'ensemble des frais effectivement encourus dans le cadre de cette annulation. Les actionnaires du compartiment concerné seront informés de la décision de l'assemblée générale des actionnaires ou du conseil d'administration d'annuler les actions par la publication d'un avis au Mémorial et dans un quotidien luxembourgeois, ainsi que, s'il y a lieu, dans les organes de publication des différents pays de commercialisation. La contre-valeur des valeurs nettes d'inventaire des actions annulées qui n'auront pas été présentées par les actionnaires en vue de leur rachat sera conservée pendant une période de 6 mois auprès de la banque dépositaire et, si les actions annulées n'ont toujours pas été présentées au rachat à l'issue de cette période, elle sera déposée auprès de la Caisse de consignation à Luxembourg jusqu'à l'expiration du délai de prescription.

Fusion d'un ou de plusieurs compartiments avec un autre organisme de placement collectif (OPC)

Dans les mêmes conditions que celles énoncées dans le troisième paragraphe sur la dissolution, le conseil d'administration peut décider d'annuler des actions émises par un compartiment et d'attribuer des actions d'un autre compartiment ou d'un autre OPC (organisme de placement collectif conformément à la partie I du droit luxembourgeois). Sans préjudice des pouvoirs du conseil d'administration mentionnés dans le présent paragraphe, la décision d'une fusion, telle que décrite ici, peut également être prise par l'assemblée générale des actionnaires du compartiment concerné.

Les actionnaires seront informés de la décision de la même manière que celle décrite précédemment s'agissant de l'annulation d'actions. Les actionnaires concernés sont en droit, pendant un mois à compter de la publication de cette décision, de demander le rachat de tout ou partie de leurs actions à la valeur nette d'inventaire applicable, conformément à la procédure stipulée à la section «Rachat d'actions», sans qu'une commission de rachat ou d'autres frais administratifs leur soient réclamés. Les actions qui n'auront pas été présentées en vue de leur rachat seront converties sur la base de la valeur nette d'inventaire des compartiments concernés, calculée à la date d'effet de la décision. En cas d'attribution de parts d'un fonds ayant la forme juridique d'un fonds commun de placement, la décision n'aura force obligatoire que pour les investisseurs qui auront approuvé cette attribution.

Assemblée générale

Aucun quorum de présence n'est requis pour l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur la dissolution ou la fusion de compartiments et la décision peut être prise à la majorité simple des actions présentes ou représentées à cette assemblée générale.

Droit applicable, juridiction compétente et langue faisant foi

Le tribunal d'arrondissement de Luxembourg est compétent pour tous les litiges entre les actionnaires, la société et la banque dépositaire. Le droit luxembourgeois est d'application. S'agissant d'actions intentées par des investisseurs étrangers, la société et/ou la banque dépositaire peuvent toutefois se soumettre à la juridiction des pays dans lesquels les actions sont offertes et vendues.

La version allemande du présent prospectus fait foi. Cependant, la société peut reconnaître que des traductions qu'elle a approuvées dans les langues des pays dans lesquels les actions sont offertes et vendues lui sont opposables eu égard à des actions vendues à des investisseurs de ces pays.

Principes de placement

Les dispositions suivantes s'appliquent par ailleurs aux placements de chaque compartiment:

1 Placements autorisés de la société

- 1.1 Les placements de la société sont principalement constitués de:
 - a) valeurs mobilières et instruments du marché monétaire cotés ou négociés sur un «marché réglementé», au sens de l'article 1, point 13 de la directive sur les services d'investissement dans le domaine des valeurs mobilières, dans un Etat membre de l'UE;
 - b) valeurs mobilières et instruments du marché monétaire cotés ou négociés à une bourse de valeurs ou sur un autre marché réglementé, reconnu, ouvert au public et en fonctionnement régulier dans un pays d'Europe, d'Amérique, d'Asie, d'Afrique ou d'Océanie (ci-après dénommé «Etat agréé»);
 - c) valeurs mobilières et instruments du marché monétaire nouvellement émis, sous réserve que les conditions d'émission comportent l'engagement d'introduire une demande d'admission à la cotation ou à la négociation à une bourse de valeurs ou sur un marché réglementé visé au point 1.1 a) ou 1.1 b) et que cette admission ait lieu dans l'année suivant l'émission;
 - d) dépôts auprès d'un établissement de crédit remboursables sur demande ou pouvant être retirés et ayant une échéance inférieure ou égale à 12 mois, à condition que l'établissement de crédit ait son siège dans un Etat membre de l'UE ou, si son siège se trouve dans un Etat tiers, qu'il soit soumis à des règles prudentielles considérées par l'autorité de surveillance luxembourgeoise comme équivalentes à celles prévues par la législation communautaire;
 - e) instruments du marché monétaire, au sens des dispositions de la section «Politique de placement», qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sous réserve que l'émission ou l'émetteur de ces instruments soient soumis eux-mêmes à une réglementation visant à protéger les investisseurs et l'épargne et que ces instruments soient:
 - émis ou garantis par une collectivité territoriale d'un Etat agréé ou par des organismes internationaux à caractère public dont un ou plusieurs Etats membres de l'UE font partie;
 - émis par une entreprise dont les titres sont négociés sur les marchés réglementés décrits aux points 1.1 a) et 1.1 b);
 - émis ou garantis par un établissement soumis à une surveillance prudentielle selon les critères définis par le droit communautaire ou par un établissement qui est soumis et se conforme à des règles prudentielles considérées par l'autorité de surveillance luxembourgeoise comme au moins aussi strictes que celles prévues par la législation communautaire; ou
 - émis par d'autres entités appartenant aux catégories approuvées par l'autorité de surveillance luxembourgeoise, sous réserve que les placements dans ces instruments soient soumis à des règles de protection des investisseurs équivalentes à celles des premier, deuxième ou troisième tirets et que l'émetteur soit une société dont le capital et les réserves s'élèvent au moins à dix millions d'euros (10.000.000 EUR) et qui présente et publie ses comptes annuels conformément à la 4e directive 78/660/CEE, soit une entité qui, au sein d'un groupe de sociétés incluant une ou plusieurs sociétés cotées, se consacre au financement du groupe ou soit une entité qui se consacre au financement de véhicules de titrisation bénéficiant d'une ligne de financement bancaire;
 - f) parts d'autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et/ou d'autres organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert. Ces OPC doivent remplir les conditions de la directive 85/611/CE du 20 décembre 1985 et leur siège doit être établi dans un Etat membre de l'Union européenne ou un Etat tiers, sous réserve que:
 - ces autres OPC soient agréés conformément à une législation prévoyant qu'ils soient soumis à une surveillance que la CSSF considère comme équivalente à celle prévue par la législation communautaire et que la coopération entre les autorités soit suffisamment garantie. Tel est actuellement le cas pour tous les Etats membres de l'Union européenne, le Japon, Hong Kong, les Etats-Unis, le Canada, la Suisse, la Norvège, Jersey, Guernesey et le Liechtenstein;
 - le niveau de la protection garantie aux détenteurs de parts de ces autres OPC soit équivalent à celui prévu pour les détenteurs de parts

d'un OPCVM et, en particulier, que les règles relatives à la division des actifs, aux emprunts, aux prêts, aux ventes à découvert de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire soient équivalentes aux exigences de la directive 85/611/CEE;

- les activités de ces autres OPC fassent l'objet de rapports semestriels et annuels permettant une évaluation de l'actif et du passif, des bénéficiaires et des opérations de la période considérée;
- la proportion d'actifs des OPCVM ou des autres OPC dont l'acquisition est envisagée, qui, conformément à leurs documents constitutifs, peut être investie globalement dans des parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC ne dépasse pas 10%.

Sauf disposition contraire dans la politique de placement d'un compartiment, chaque compartiment investit au maximum 10% de son actif dans d'autres OPCVM ou OPC.

- g) instruments financiers dérivés, y compris les instruments assimilables donnant lieu à un règlement en espèces, négociés à une bourse ou sur un marché réglementé visé aux points a) et b) et/ou instruments financiers dérivés qui ne sont pas négociés à une bourse ou sur un marché réglementé («instruments dérivés de gré à gré»), sous réserve que:

- le sous-jacent consiste en instruments relevant des points 1.1 a) et 1.1 b), en indices financiers, en taux d'intérêt, en devises ou en indices macroéconomiques, dans lesquels la société peut investir directement ou via d'autres OPC/OPCVM existants;
- les contreparties aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré soient des établissements soumis à une surveillance prudentielle et appartenant aux catégories agréées par l'autorité de surveillance luxembourgeoise; et que
- les instruments dérivés de gré à gré fassent l'objet d'une évaluation fiable et vérifiable sur une base journalière et puissent, à l'initiative de la société, être vendus, liquidés ou compensés par une transaction symétrique, à tout moment et à leur juste valeur.

- 1.2 Par dérogation aux restrictions de placement énoncées au point 1.1, chaque compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire autres que ceux visés au point 1.1.

- 1.3 La société s'assure que le risque global lié aux instruments dérivés n'excède pas la valeur nette globale de son portefeuille. Dans le cadre de sa politique de placement, chaque compartiment est en droit d'investir dans des instruments dérivés, sous réserve des limites fixées aux points 2.2 et 2.3 et à condition que le risque global lié aux actifs sous-jacents n'excède pas les limites énoncées au point 2.

- 1.4 Chaque compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire.

2 Répartition des risques

- 2.1 En vertu du principe de répartition des risques, la société ne peut investir plus de 10% de l'actif net d'un compartiment dans des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire émis par une même entité. La société ne peut investir plus de 20% de l'actif net d'un compartiment sous la forme de dépôts auprès d'une même entité. Le risque de contrepartie d'un compartiment dans le cadre de transactions sur instruments dérivés de gré à gré ne peut excéder 10% de son actif si la contrepartie est un établissement de crédit visé au point 1.1 d). Lors d'opérations avec d'autres contreparties, cette limite est réduite à 5%. La valeur totale des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire des entités dans chacune desquelles plus de 5% de l'actif net d'un compartiment sont investis, ne peut excéder 40% de l'actif net du compartiment en question. Cette limite ne s'applique pas aux dépôts auprès d'établissements financiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré avec ces établissements.

- 2.2 Nonobstant les limites fixées au point 2.1, chaque compartiment ne peut investir plus de 20% de son actif net dans une combinaison:

- de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis par une entité;
- de dépôts auprès de cette même entité; et/ou
- de risques découlant de transactions sur instruments dérivés de gré à gré avec ladite entité.

- 2.3 Par dérogation aux règles susmentionnées:

- a) la limite de 10% énoncée au point 2.1 est portée à 25% pour certaines obligations émises par des établissements de crédit qui ont leur siège dans un Etat membre de l'UE et qui, en vertu de la loi, y sont soumis à un contrôle public spécial visant à protéger les porteurs de ces titres. En particulier, les sommes provenant de l'émission de telles obligations doivent être, conformément à la loi, investies dans des actifs qui, pendant toute la durée des obligations, couvrent de manière suffisante les engagements en découlant et qui, en cas d'insolvabilité du débiteur, seraient affectés par privilège au remboursement du capital et au paiement des intérêts courus. Lorsqu'un compartiment investit plus de 5% de son actif net dans de telles obligations émises par un même émetteur, la valeur totale de ces placements ne doit pas excéder 80% de l'actif net du compartiment concerné;

- b) cette même limite de 10% est portée à 35% pour les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'UE ou ses collectivités publiques territoriales, par un autre Etat agréé ou par des organismes internationaux à caractère public dont un ou plusieurs Etats membres de l'UE font partie.

Les valeurs mobilières visées aux points 2.3 a) et b) ne sont pas prises en compte dans le calcul de la limite de 40% énoncée en matière de répartition des risques;

- c) les limites indiquées aux points 2.1, 2.2, 2.3 a) et b) ne peuvent être cumulées; par conséquent, un compartiment ne peut investir auprès d'une même entité comme décrit à ces points, dans des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire, sous la forme de dépôts ou dans des instruments dérivés, qu'à concurrence de 35% de son actif net;

- d) les sociétés qui sont regroupées aux fins de la consolidation des comptes, au sens de la directive 83/349/CEE (1) ou conformément aux règles comptables internationales reconnues, sont considérées comme un seul émetteur pour le calcul des limites prévues dans le présent article.

Un compartiment peut toutefois investir jusqu'à 20% de son actif dans des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire issus d'un même groupe d'entreprises;

- e) la société est en droit d'investir, conformément au principe de répartition des risques, jusqu'à 100% de l'actif net d'un compartiment dans différentes émissions de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'UE ou ses collectivités publiques territoriales, par un autre Etat agréé ou par des organismes internationaux à caractère public dont un ou plusieurs Etats membres de l'UE font partie. Ces valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire doivent appartenir à six émissions différentes au moins, sans que les valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire appartenant à une même émission puissent excéder 30% du montant total de l'actif net d'un compartiment.

- 2.4 Les dispositions suivantes s'appliquent aux placements dans d'autres OPCVM ou OPC:

- a) La société ne peut investir plus de 20% de l'actif net d'un compartiment dans les parts d'un même OPCVM ou autre OPC. Pour les besoins de l'application de cette limite, chaque compartiment d'un OPC à compartiments multiples sera considéré comme un émetteur distinct, sous réserve que le principe de la ségrégation des engagements des différents compartiments à l'égard des tiers soit assuré.

- b) Les placements dans des parts d'OPC autres que des OPCVM ne peuvent dépasser, au total, 30% de l'actif net du compartiment. Les actifs des OPCVM ou autres OPC dans lesquels des placements ont été effectués ne sont pas pris en compte aux fins des limites énoncées aux points 2.1, 2.2 et 2.3.

- c) Lorsqu'un compartiment investit dans des parts d'autres OPCVM et/ou d'autres OPC qui sont gérés, de façon directe ou par délégation, par la société ou par toute autre société à laquelle la société est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle ou par une participation importante, directe ou indirecte, la société ou l'autre société ne peut facturer au compartiment de commissions au titre de la souscription ou du rachat des parts de ces autres OPCVM et/ou OPC.

- d) S'agissant des compartiments qui, conformément à leur politique de placement, investissent une part importante de leur actif dans des parts d'autres OPCVM et/ou OPC, les commissions de gestion maximales qui peuvent être facturées à la fois par le compartiment lui-même et par les autres OPCVM et/ou OPC dans lesquels il prévoit d'investir sont indiquées à la section «Frais à charge de la société».

Si les limites énoncées aux points 1 et 2 sont dépassées de manière involontaire ou à la suite de l'exercice de droits de souscription, la société doit, dans ses opérations de vente, se fixer comme objectif prioritaire de régulariser cette situation en tenant compte des intérêts des actionnaires.

Tout en veillant au respect du principe de répartition des risques, les compartiments nouvellement constitués peuvent déroger aux restrictions énoncées en matière de répartition des risques pendant une période de six mois après leur agrément.

Sauf disposition contraire dans la politique de placement d'un compartiment, chaque compartiment investit au maximum 10% de son actif dans d'autres OPCVM ou OPC.

3 Restrictions de placement

Pour autant qu'aucun autre élément ne soit mentionné dans la politique de placement du compartiment concerné, il est interdit à la société:

- 3.1 d'acquérir des valeurs mobilières dont la cession est soumise à des restrictions découlant de conventions contractuelles;
- 3.2 d'acquérir des actions assorties d'un droit de vote lui permettant d'exercer, le cas échéant conjointement avec d'autres fonds de placement qu'elle gère, une influence notable sur la gestion d'un émetteur;
- 3.3 d'acquérir plus de:
- 10% des actions sans droit de vote d'une même entité;
 - 10% des obligations d'une même entité;
 - 25% des parts d'un même organisme de placement collectif;
 - 10% des instruments du marché monétaire d'une même entité.

Dans les trois derniers cas, ces limites peuvent ne pas être respectées au moment de l'acquisition si, à ce moment-là, le montant brut des obligations ou des instruments du marché monétaire ou le montant net des parts émises ne peut être déterminé.

Ne sont pas concernés par les points 3.2 et 3.3, conformément à l'article 48, paragraphe (3) de la loi de 2002, les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'UE ou ses collectivités publiques territoriales, par un autre Etat agréé ou par des organismes internationaux à caractère public dont un ou plusieurs Etats membres de l'UE font partie;

- 3.4 de vendre à découvert des valeurs mobilières, des instruments du marché monétaire ou d'autres instruments décrits aux points 1.1 f) et 1.1 g);
- 3.5 d'acquérir des métaux précieux ou des certificats représentatifs de ceux-ci;
- 3.6 d'investir dans des biens immobiliers et d'acheter ou vendre des marchandises ou des contrats de marchandises;
- 3.7 de contracter des emprunts, sauf:
- pour acheter des devises au moyen d'un crédit adossé (back-to-back loan);
 - à titre temporaire, dans la limite de 10% de l'actif net du compartiment concerné;

- 3.8 d'octroyer des crédits ou de se porter caution pour des tiers. Cette restriction ne fait pas obstacle à l'acquisition de valeurs mobilières, d'instruments du marché monétaire ou d'autres instruments décrits aux points 1.1 f) et 1.1 g) qui ne sont pas entièrement libérés;

Dans l'intérêt des actionnaires, la société peut à tout moment fixer d'autres restrictions de placement si elles s'avèrent nécessaires pour se conformer aux lois et réglementations des pays dans lesquels les actions de la société sont offertes et vendues.

4 Techniques et instruments particuliers ayant pour objet des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire

Conformément au point 1.1 g), la société peut, dans les conditions et limites fixées par la loi, avoir recours pour chaque compartiment, en tant qu'élément central de sa politique de placement, à des techniques et instruments financiers particuliers dont les sous-jacents sont des valeurs mobilières, des instruments du marché monétaire et d'autres instruments financiers.

La société doit utiliser une procédure de gestion des risques qui lui permet d'évaluer et de contrôler à tout moment les risques liés aux différentes posi-

tions ainsi que leur part dans le profil de risque global du portefeuille de placement, mais aussi de déterminer de manière précise et indépendante la valeur des instruments dérivés de gré à gré (OTC). Elle doit informer régulièrement la CSSF, conformément à ses règles détaillées, des types d'instruments dérivés utilisés, des risques inhérents aux sous-jacents, des limites de placement et des méthodes employées pour déterminer les risques liés aux opérations sur instruments dérivés.

La société est en outre autorisée à utiliser, dans les conditions et limites fixées par la CSSF, les techniques et instruments ayant pour objet des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire, pour autant que ces techniques et instruments soient mis en œuvre à des fins de gestion efficace de portefeuille. Si ces transactions portent sur l'utilisation d'instruments dérivés, les conditions et limites doivent être conformes aux dispositions de la loi de 2002.

Les compartiments ne doivent en aucun cas s'écarter de leurs objectifs de placement lors de ces transactions.

La société s'assure que le risque global lié aux instruments dérivés n'excède pas la valeur nette globale de son portefeuille.

Les risques sont évalués au regard de la valeur de marché des valeurs sous-jacentes, du risque de crédit, de l'évolution prévisible des marchés et du délai dans lequel les positions doivent être liquidées.

Dans le cadre de sa politique de placement, la société peut, dans les limites fixées au point 2.3 d), investir dans des instruments dérivés pour autant que le risque global lié aux actifs sous-jacents ne dépasse pas les limites de placement énoncées au point 2. Les placements d'un OPCVM dans des instruments dérivés sur indice ne doivent pas être pris en considération dans l'application des limites énoncées au point 2.

Lorsqu'un dérivé est inclus dans une valeur mobilière ou un instrument du marché monétaire, il doit être pris en compte aux fins des dispositions du présent article.

La société peut également prêter des titres qu'elle détient en portefeuille à des tiers (**securities lending**). En général, les prêts de titres ne peuvent être effectués que par l'intermédiaire de chambres de compensation reconnues, telles que Clearstream International ou Euroclear, ou d'établissements financiers de premier ordre spécialisés dans ce type d'opérations, selon les modalités qu'ils fixent. De telles opérations ne peuvent cependant être réalisées que pour une durée maximale de 30 jours. Si le prêt excède 50% du portefeuille-titres du compartiment concerné, il ne peut être effectué qu'à la condition de pouvoir dénoncer à tout moment le contrat de prêt avec effet immédiat.

Lors d'une opération de prêt de titres, la société doit en principe recevoir des garanties dont la valeur doit être au moins égale à la valeur totale des titres prêtés, augmentée le cas échéant des intérêts courus y afférents. Ces garanties doivent être émises sous une forme de garanties financières autorisée par la loi luxembourgeoise. De telles garanties ne sont pas nécessaires lorsque le prêt s'effectue par l'entremise de Clearstream International ou d'Euroclear ou de tout autre organisme garantissant à la société le remboursement de la valeur des titres prêtés.

La société peut, pour un compartiment, s'engager accessoirement dans des **opérations de pension** (repurchase agreements ou reverse repurchase agreements) consistant en l'achat et la vente de titres, lors desquelles les conventions octroient le droit ou imposent l'obligation au vendeur de racheter les titres vendus à l'acheteur à un prix et dans un délai convenus entre les deux parties à la conclusion du contrat.

La société peut effectuer des opérations de pension en qualité d'acheteur ou de vendeur. Une participation à de telles opérations est toutefois soumise au respect des règles suivantes:

- des titres ne peuvent être achetés ou vendus dans le cadre d'une opération de pension que si la contrepartie est un établissement financier de premier ordre sur le plan de la solvabilité et spécialisé dans ce type d'opérations;
- pendant la durée d'une opération de pension, les titres achetés ne peuvent être vendus avant que le droit de racheter ces titres ne soit exercé ou que le délai de rachat ne soit expiré;
- il y a lieu en outre de s'assurer que le volume des engagements contractés dans le cadre d'opérations de pension permet au compartiment concerné de respecter à tout moment ses obligations de rachat d'actions.
- les titres constituant le sous-jacent d'instruments financiers dérivés, prêtés ou reçus en vertu de reverse repurchase agreements, ne peuvent être vendus dans le cadre de repurchase agreements.

ADDENDUM DESTINÉ AU PUBLIC EN FRANCE

La directive européenne n° 85/611/CEE du 20 décembre 1985 sur les OPCVM telle que modifiée instaure des règles communes en vue de permettre la commercialisation transfrontalière des OPCVM qui s'y conforment. Ce socle commun n'exclut pas une mise en œuvre différenciée. C'est pourquoi un OPCVM européen peut être commercialisé en France quand bien même son activité n'obéit pas à des règles identiques à celles qui conditionnent en France l'agrément de ce type de produit. Le présent addendum fait corps avec le prospectus d'UBS (LUX) BOND SICAV (ci-après dénommée « la SICAV ») daté de décembre 2010.

I. COMPARTIMENTS AUTORISÉS A LA COMMERCIALISATION EN FRANCE

Seuls les compartiments listés ci-dessous ont reçu, de l'Autorité des marchés financiers (AMF), une autorisation de commercialisation en France.

Nom des compartiments	Date d'autorisation
UBS (Lux) Bond Sicav – Convert Global	20/10/2007
UBS (Lux) Bond Sicav – EUR Corporates	17/06/2003
UBS (Lux) Bond Sicav – Short Term EUR Corporates	06/12/2002
UBS (Lux) Bond Sicav – Short Term USD Corporates	06/12/2002
UBS (Lux) Bond Sicav – USD Corporates	03/10/2003
UBS (Lux) Bond Sicav – USD High Yield	24/09/1999
UBS (Lux) Bond Sicav – Brazil	23/11/2007
UBS (Lux) Bond Sicav – Inflation-linked EUR	16/07/2009
UBS (Lux) Bond Sicav – Emerging Markets Bonds 2014	08/12/2009
UBS (Lux) Bond Sicav – EUR Corporates 2014	08/12/2009
UBS (Lux) Bond Sicav – USD Corporates 2014	08/12/2009

II. COORDONNÉES DU CORRESPONDANT CENTRALISATEUR EN FRANCE

Le correspondant centralisateur de la SICAV pour la France est BNP Paribas Securities Services, société domiciliée au 3, rue d'Antin – 75002 Paris – Téléphone: 01 40 14 45 46.

Le correspondant centralisateur est notamment chargé des missions suivantes:

- Traitement des ordres de souscriptions et de rachats des actions de la SICAV,
- Paiement des coupons et dividendes aux actionnaires de la SICAV,
- Mise à disposition des actionnaires des documents d'information relatifs à la SICAV (prospectus complet et simplifié, statuts, rapports annuel et semestriel...),
- Information particulière des actionnaires en cas de changement des caractéristiques de la SICAV.

III. CONDITIONS DE SOUSCRIPTION ET DE RACHAT DES ACTIONS DE LA SICAV

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que leur demande de souscription d'actions de la SICAV peut être rejetée par le gestionnaire ou par son délégué, pour quelque raison que ce soit, en tout ou partie, qu'il s'agisse d'une souscription initiale ou supplémentaire.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la SICAV comporte des clauses d'évictions automatiques avec rachat des actions. Ce rachat aura, pour l'investisseur français, des conséquences fiscales liées à la cession de valeurs mobilières.

IV. CATEGORIES D'ACTIONS

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que la SICAV possède plusieurs catégories d'actions dont les frais d'émission, de rachat et de commission de distribution sont différents. Pour plus d'informations, se reporter au paragraphe « Frais à la charge du Fonds » du prospectus.

V. FISCALITE

L'attention des souscripteurs fiscalement domiciliés en France est attirée sur l'obligation de procéder à la déclaration des revenus qui, résultant des cessions ou conversions d'actions de la SICAV, sont soumis au régime des plus values sur valeurs mobilières.

VI. DELEGATION DE GESTION FINANCIÈRE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la gestion financière de la SICAV est déléguée à divers gestionnaires de portefeuille. Pour plus d'informations, se reporter au chapitre « Gestion et administration », section « Gestionnaires de portefeuille ».